



INSTITUT DES VILLES



# Economie et culture

Un temps d'échange, de réflexion et de prospection pour repenser l'économie des structures artistiques et culturelles.

Rencontres professionnelles organisées par le Couac, Collectif Urgence d'Acteurs Culturels de l'agglomération toulousaine, en partenariat avec l'Institut des Villes et l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)

*Avec le soutien du Grand Toulouse*

Vendredi 6 et samedi 7 octobre 2006  
à la Grainerie (Balma, Grand Toulouse)

Actes de la journée du vendredi 6 octobre

« économie solidaire et culturelle »  
propos recueillis et retranscrits pour le Couac par Fred Ortuño



## **Sommaire**

### **Introduction à trois voix p.3**

- Laurie Blazy, coordinatrice du Couac - Collectif Urgence d'Acteurs Culturels de l'agglomération toulousaine
- Geo Martinez, coordinateur de la Grainerie - Fabrique des Arts du cirque
- Philippe Berthelot, secrétaire de l'UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

### **Présentation du manifeste de l'UFISC p .5**

- Shirley Harvey, administratrice, membre du CITI - Centre International pour le Théâtre Itinérant

### **Introduction à l'économie solidaire p.10**

- Arthur Gautier, attaché d'études à l'agence ORAMA - Doctorant en sciences de gestion au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (CNAM/CNRS)

### **Enjeux de l'économie solidaire dans le champ artistique et culturel p.19**

- Bruno Colin, directeur d'OPALE (Organisation pour Projets ALternatives d'Entreprises)

### **Témoignage d'Actes-IF - Réseau solidaire de Lieux culturels intermédiaires franciliens p.21**

- Gwennaëlle Roulleau, coordinatrice d'Actes-IF
- Nicolas Cîret, administrateur de la Guinguette Pirate

### **Débat - échanges avec la salle p.27**

**La problématique de structuration des acteurs associatifs, artistiques et culturels.  
Quels liens construire entre le national et le local ?**

*Retranscription, photo de couverture et mise en page : Fred Ortuño*

## **Introduction à trois voix**

### **Laurie Blazy - coordinatrice du Couac**

Bonjour à tous ! Quelques mots pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'avoir répondu présents à notre invitation pour ces deux jours de rencontres et de soirées artistiques, puisque ce soir nous vous proposons un cabaret sous le chapiteau jaune que vous avez pu apercevoir à l'entrée du site et demain un plateau de musiques actuelles. Très rapidement, je voudrais également remercier les partenaires de ces rencontres, L'Institut des Villes et en particulier Claude Renard qui dirige la mission des nouveaux territoires de l'art et l'Ufisc dont nous allons parler plus longuement dans un moment. Ils ont su réagir avec nous très vite à cette envie qui a mûri un long moment mais qui s'est finalement concrétisée et organisée très rapidement. Je voudrais remercier également le Grand Toulouse qui apporte sa contribution à l'organisation de ces deux journées et l'Association Autre(s)pARTs qui est un des acteurs forts de ces rencontres et dont le Couac et trois de ses membres L'Usine, Mix'Art Myrys et la Grainerie sont adhérents.

Le Couac, Collectif Urgence d'Acteurs Culturels de l'agglomération toulousaine, est un mouvement fédéré et fédérateur d'acteurs culturels qui s'est fondé sur la nécessité d'un lieu de réflexion, de coordination et d'action en matière de développement de la politique culturelle non pris en charge par l'institution. Au cours des années, des acteurs venus de tous les horizons ont appris à se connaître, à se rencontrer, à travailler, à échanger pour devenir une force de proposition auprès des partenaires institutionnels au rang desquels la ville de Toulouse et l'Etat, puisque la Direction Régionale des Affaires Culturelles accompagne réellement l'émergence et la prise en compte de nos projets. Le Couac c'est donc ces trois espaces-projets qui sont mis en avant ce week-end mais c'est aussi de nombreuses structures, petites et plus importantes, ainsi que des personnes puisque nous fédérons une cinquantaine d'acteurs culturels de l'agglomération.

Je voudrais enfin remercier très sincèrement l'ensemble des artistes et des techniciens qui ont déployé une énergie phénoménale pour mener à bien ce projet et un petit clin d'œil à Fred, qui travaille avec moi et qui s'est défoncé tout le mois de septembre pour réussir entre autres choses à créer et à alimenter le site internet « [octobre.couac.org](http://octobre.couac.org) » sur lequel vous trouvez toute la documentation qu'on a pu rassembler. Ce site continuera à vivre un certain temps, nous espérons évidemment continuer de l'alimenter. Il y a aussi un dossier qui vous a été remis et qui regroupe l'essentiel des ressources qui ont été rassemblées sur le site. Les débats de ces deux journées sont enregistrés et nous produirons et diffuserons le plus largement possible les actes de ces rencontres puisque l'idée est d'ouvrir des pistes, de produire de la ressource, et pourquoi pas, d'inventer ensemble et en tout cas se donner cette envie-là.

Merci, je passe la parole à Geo Martinez coordinateur de la Grainerie.

### **Geo Martinez - coordinateur de la Grainerie**

Au nom de l'équipe salariée de la Grainerie, nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui ; vous avez remarqué que vous êtes dans l'entre deux du futur de la Grainerie puisque les bruits de démolition vont nous accompagner toute l'après midi. Certes il y a deux ans quand on a ouvert le lieu les petits oiseaux étaient plus là que les grues, mais la pression immobilière et la réalité des constructions de ce quartier de Balma est vraiment en marche et nous amènera à un entre-deux qui se terminera normalement en juin 2008. Sur l'avenir de la Grainerie et son projet, je vais faire très court, un document est distribué à l'entrée. A titre personnel, je suis vraiment content de voir des gens réunis ici, des divers réseaux que je fréquente depuis pas mal d'années : l'Ufisc certes, mais c'est aussi les gens de la Fédé des Arts de la Rue, du Syndicat du Cirque de Création, du Synavi, du Couac,... Cette idée lancée par le Couac avec cet « Octobre Couac » sur l'économie solidaire me semble essentielle. Et ce matin, en découvrant dans un journal du matin une tribune libre sur l'économie solidaire, -on ne peut pas dire que cela arrive tous les jours-, je me suis dit que cela allait nous porter chance et que les échanges allaient être très fructueux. Bon travail à tout le monde.

### **Philippe Berthelot - directeur de la Fédurok, secrétaire de l'Ufisc - modérateur - accélérateur**

Bonjour à tous! Je suis le représentant de L'Ufisc à cette table au titre de la Fédurok. Nous nous sommes regroupés à une époque autour d'un certain nombre de problèmes très pragmatiques, très concrets. De ces réalités, on en a déduit que peut-être il y avait autre chose derrière et notamment des valeurs, des principes, des usages qui pouvaient se recouper indépendamment de nos activités artistiques. C'est ainsi que l'Ufisc s'est constitué. Comme, il fallait une forme juridique à notre regroupement, on s'est constitué en association comme bien d'autres. Nous constituons une sorte de confédération de réseaux et de syndicats qui se situent sur le champ de « l'économie non lucrative de marché ».

C'est un premier affichage, commun proposé par notre président Louis Joinet, qui se reconnaît en fait d'un espace socio-économique que certains appellent tiers secteur ou économie solidaire en tout cas qui relève d'un certain nombre des principes, qui me semble-t-il, on partage, et c'est un peu pourquoi on est là tous ensemble aujourd'hui. On va donc regarder plus précisément ces problématiques économiques et culture, et même plus et artistique.

En effet, ce qui constitue les structures représentées au sein des organisations membres de l'Ufisc, ce sont des structures de production et de diffusion artistique avec bien sûr une implication culturelle. Mais je pense que cette entrée est importante. Cela veut dire qu'on est aussi sur des modalités économiques, sur de « l'entrepreneuriat ».

On va essayer de voir si cette formule nous appartient ou si elle appartient à une autre économie. C'est sur cet enchaînement que nous allons tenter d'avancer. Je ne vais pas m'étendre sur l'Ufisc dans la mesure où vous avez un petit papier à l'entrée qui vous a été distribué et qui donne un peu l'historique et puis les principes de fonctionnement.

En résumé, nous constituons une plateforme de réflexion qui a été amenée à plusieurs reprises notamment sur le champ fiscal et puis sur le champ de l'emploi, notamment dans le conflit intermittent que vous connaissez, de s'engager. La réalité qui s'impose à nous permet aussi d'accélérer notre pensée dans la mesure où on se trouve directement confronté à des obligations de positionnements.

Juste en termes d'actualité, le comité de suivi à l'assemblée nationale à laquelle l'UFISC participe depuis sa constitution, a sorti un communiqué de presse et un appel à signature pour inviter tous ces députés à assumer leurs engagements de signer la PPL, la fameuse PPL, la proposition de projet de loi qui sera déposée par le PS dans une niche le 12 octobre. Ça fait parti aussi des actions concrètes, en tout cas militantes de l'Ufisc. Donc moi je vais donner la parole à Shirley qui va faire état des chantiers très importants pour nous et qu'on souhaite partager avec vous. En tout cas aujourd'hui et peut-être par la suite, ça dépendra de chacun. Donc Shirley, si tu veux bien...

## *Présentation du manifeste de l'UFISC*

**Shirley Harvey - administratrice, membre du CITI - Centre International pour le Théâtre Itinérant**

Bonjour ! Je siège au CA de l'UFISC pour représenter le Centre International pour le Théâtre Itinérant, soit le « CITI » pour faire plus court. Un groupe de travail dont je coordonne les travaux, rédige actuellement un manifeste, le manifeste de l'UFISC. Ce manifeste a deux buts essentiels. Tout d'abord, il s'agit de permettre à l'UFISC de se positionner sur l'échiquier professionnel, politique et socio-économique, par l'intermédiaire d'un texte de référence et de faire mieux connaître les structures artistiques et culturelles qu'il rassemble. Le deuxième élément est de permettre de mieux nous connaître, entre nous, entre organisations membres ; de savoir ce qui nous caractérise, ce qui nous différencie, les valeurs qu'on partage et les champs d'intervention que l'on veut développer. L'idée est d'avoir une base de travail pour ouvrir des débats sur différents sujets liés à la réalité quotidienne des structures artistiques et culturelles que nous défendons. Il faut savoir que l'UFISC représente à peu près 1000 structures qui développent des projets artistiques et culturels conjuguant une pluralité d'activités. Ça fait beaucoup de monde !

Pour ce qui est l'élaboration du manifeste, le groupe de travail s'est constitué au mois d'octobre 2005. Il est composé de membres du CA de l'UFISC et deux personnes extérieures à l'UFISC, qui sont, disons, des personnes-ressources. Il y a donc Arthur Gautier qui est là, le spécialiste « économie sociale et solidaire »



et puis Philippe Henry, le spécialiste « spectacle vivant ». L'avantage de les avoir à nos côtés, c'est qu'ils nous offrent ce recul que nous, personnes de terrain, n'avons pas forcément. On se réunit à peu près une fois par mois. Trois parties sont prévues. Une première partie qui présente les spécificités et les valeurs que partage l'ensemble des organisations et fédérations de l'UFISC. Cette première partie a été présentée au CA en janvier et fin janvier 2006 à l'assemblée consultative élargie, c'est-à-dire à l'ensemble des membres des organisations et fédérations de l'UFISC. Une deuxième partie a été rédigée et présentée en juin dernier, cette partie avait pour objet de décrire concrètement les activités des structures artistiques et culturelles que nous représentons et leurs modes de fonctionnement.

### **Philippe Berthelot**

Pour l'ensemble des organisations, il s'est agi d'un exercice, d'un réel travail collectif qui nous permet et nous oblige à soulever un certain nombre de sujets, de problèmes qui sont laissés un peu de côté. Ça nous oblige à creuser un peu plus. Où veut-on aller ? Qu'est ce qu'on défend ? Qui sommes nous? Etc ... C'est là où des zones de frottement apparaissent qui nous obligent à sortir un peu de nous-mêmes et des définitions un peu vaseuses qu'on pourrait avoir, ou de choses un peu trop larges, c'est un exercice qui est vraiment déterminant qui donne lieu à validation collective.

### **Shirley Harvey**

Pour ce qui est de la deuxième partie qui définit les modes de fonctionnement, nous avons pour mission de diffuser ce texte auprès des membres de nos propres organisations professionnelles. Il s'agit d'animer nos réseaux autour de ce document et d'ouvrir des débats afin de faire remonter des réflexions, des critiques. C'est tout un travail de collecte qui s'est mis en place. A partir de ces éléments collectés, le groupe de travail va pouvoir redéfinir, repréciser, les concepts, les idées. Parallèlement à cela, nous avons démarré en septembre la rédaction de la troisième partie, plus problématique, parce qu'on est là sur des revendications. On affirme l'existence d'un troisième secteur socio-économique avec une problématique à laquelle il faut bien apporter des solutions. En novembre 2000, un séminaire public organisé par l'UFISC sur l'économie culturelle a fait apparaître trois éléments : oui, les productions artistiques relèvent bien d'un marché ; oui, la puissance publique intervient bien dans le financement de nos productions et enfin, oui, la vitalité des équipes qui constituent chacune des structures culturelles et artistiques repose bien sur une économie de l'entraide et sur une diversité d'activités. Il n'y a pas que la production et de la diffusion, il y a aussi l'action culturelle. Tout ça ressemble assez bien à ce qui relève de l'économie sociale et solidaire. Lors de la phase de description de nos activités, nous nous sommes posés, à chaque fois la question : est-ce que cela rentre ou non dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ? Et visiblement, nous en sommes assez proches. Tout d'abord, dans ce qui nous unit et dans les spécificités que nous avons décrites, le manifeste évoque la réalité économique des structures artistiques et culturelles. Elle repose sur la construction d'une économie plurielle basée sur des ressources qui

viennent d'un marché et des ressources qui viennent d'un financement public ainsi que le bénévolat. Il y a bien ici un dénominateur commun avec l'économie sociale et solidaire. A cela, s'ajoute le développement de nouvelles activités qui répondent à des besoins non satisfaits par les réseaux plus institutionnels ainsi qu'un travail de proximité, qui a initié de nouveaux réseaux de diffusion, ou des nouveaux réseaux d'entraide et développé des liens dans le monde associatif. On peut dire que ce sont de véritables espaces d'innovation, d'expérimentation et qui sont propres aux micro entreprises que nous représentons. Nous sommes sur des équilibres très fragiles où il faut se remettre constamment en question et c'est ce qui fonde la richesse de ces lieux, c'est-à-dire cet équilibre à la fois social et économique qu'il faut constamment trouver. La nécessité de remettre la personne au cœur de la société est un élément supplémentaire. Il est d'ailleurs une de nos fortes revendications associée à ce désir de s'extraire des processus classiques de légitimation des productions artistiques. Ainsi, nous refusons les critères de sélection obligés par la logique d'excellence que nous imposent les institutions et ceux de la rentabilité capitaliste qui est imposée par les industries culturelles. On est bien là sur la recherche d'une troisième voie. Comment cette troisième voie peut s'articuler, se développer ? Là, est toute la question.

Si l'on regarde les valeurs énoncées dans le manifeste, il existe également des dénominateurs communs avec l'économie solidaire comme la notion de démocratie. Nous considérons que l'art est un moteur de la démocratie. Il offre la possibilité de développer la personnalité de chacun, dans le respect d'autrui. Il participe à la construction d'un « vivre ensemble » parce qu'on est actuellement dans une société qui est à la fois, très individualisée et très socialisée. L'expérience artistique qui est à la fois singulière et collective peut largement apporter des éléments constructifs pour répondre cette complexité sociale et plus particulièrement, le spectacle vivant. Une autre valeur défendue en lien toujours avec les thèmes de l'économie sociale et solidaire, est l'implication sur un territoire par rapport à une population. Il existe des rapports directs et durables entre les acteurs d'un territoire. Les structures qu'on représente contribuent à développer ce type de lien sur un territoire, à rendre plus cohérent le maillage de l'offre culturelle. Nous pouvons parler ici de mission d'intérêt collectif car il y a bien une contribution sociale par l'innovation et l'émergence artistique, par le développement de la pratique artistique amateur et une politique d'accessibilité au plus grand nombre.

Mais tout ceci reste encore à préciser, à approfondir, à rediscuter au sein de l'UFISC. Au cours de l'élaboration de ce manifeste, des sujets ont fait débat et pose des questions comme l'initiative privée et l'autonomie de gestion. Oui, les projets sont d'initiative privée, mais ils reçoivent pour certains des financements publics, cette autonomie de gestion va donc jusqu'où, puisqu'ils sont dépendants du financement public. Concernant nos modes de fonctionnement, oui nous sommes bien des entreprises et nous assumons la notion de responsabilité économique, juridique, et sociale, mais nous sommes des entreprises particulières qui se développent dans un esprit coopératif. Comment pouvons-nous améliorer les relations de travail entre les salariés et les employeurs, sur quel modèle ? Il existe toujours cette ambiguïté entre le directeur artistique d'une structure qui est à la fois employeur et salarié. Très

souvent les dirigeants bénévoles (président, secrétaire, trésorier...), dirigeants de droit n'ont pas forcément de compétences de gestion et cependant, ils portent les risques qui sont afférents à l'entreprise. Quels liens développe-t-on entre ces bénévoles et les salariés qui sont pour certains d'entre eux, les dirigeants de fait ? Quelles compétences et quelles attributions sont données à chacun dans l'exercice de sa responsabilité ? Qui est le décideur et dans quel domaine ? Parmi les questionnements, on peut citer également le statut juridique de l'association loi 1901. Est-il adapté ou pas à nos activités ? Il est souvent choisi par commodité et d'un autre côté il est en adéquation la non-lucrativité de nos activités. Si l'on fait le choix des statuts commerciaux, ce sont les financeurs publics qui peuvent poser problème. Dans le domaine de la fiscalité, la chose n'est guère plus aisée. Peut-être d'autres formes de statuts juridiques seraient-elles plus adaptées ? Certains disent, non, la loi 1901 est un statut suffisamment ouvert et qui permet une grande liberté, d'autres pensent le contraire... Ce qui impulse l'activité des structures artistiques et culturelles, c'est la production et la diffusion de spectacles. Cependant l'activité globale ne se résume pas qu'à cela, il y a tout un travail qui est fait aussi avec les amateurs, des projets destinés à l'action culturelle bref une foultitude de projets qui se construisent autour ou en parallèle de ces deux noyaux. L'originalité porte très souvent sur les modes d'élaboration, la réalisation, les contributions de ces projets artistiques ou culturels. Comment la forme artistique est représentée ? Comment on va développer un lien différent de celui de producteur à consommateur ? Comment on fait pour développer un lien qui soit plus interactif ? C'est sur ce type de question que se font les projets en privilégiant par exemple les petites formes ou les petites jagues.

Pour finir, le manifeste soulève également des questions d'ordre économique. Nous sommes sur une économie artisanale et de main d'œuvre. La production de spectacles et sa diffusion repose fondamentalement sur le travail humain avec ce caractère unique et artisanal. Sur l'ensemble des charges inhérentes à l'activité de l'entreprise, ce sont les charges sociales qui sont les plus importantes et elles sont incompressibles. De plus, les activités développées ne permettent pas de réaliser les économies d'échelle que la diffusion pourrait leur apporter mais on sait que la diffusion du spectacle vivant rencontre actuellement de sérieuses difficultés. Nous trouvons donc dans des situations de sous-financement avec des difficultés de développement. Pour les structures qui sont en lien avec les institutions à travers les financements qu'elles reçoivent, on se retrouve dans des situations de surproduction. Les dispositifs de financements publics étant axés uniquement sur la production, les directeurs artistiques producteurs de spectacles sont amenés à entrer dans une logique de production intensive afin de pouvoir financer une partie du fonctionnement de leurs structures. Quant aux activités développées, comme la formation, les actions culturelles, elles sont très souvent très mal rémunérées, ce qui ne contribue pas à l'équilibre.

Enfin pour terminer, la fragilité de la représentation patronale et la très faible syndicalisation des salariés dans nos structures rend plus difficile cette période de restructuration du secteur du spectacle vivant. Il est donc urgent d'être une force de proposition et de participer aux décisions qui sont prises ou vont être prises pour résoudre la crise que nous traversons. Le manifeste est une pierre



posée dans ce sens.

### **Philippe Berthelot**

Merci Shirley. Normalement il était prévu qu'il y ait des interventions puis ensuite des réactions. Comme on est déjà très à la bourre je propose qu'on enchaîne.

L'Ufisc essaie de se positionner à la fois sur de la réflexion et sur de l'action au sens « représentation » afin de s'assumer aussi sur le terrain du secteur professionnel. Ce n'est pas le tout de faire deux trois analyses et rester dans l'invocation ; l'idée pour nous c'est que ça prenne une tournure concrète au sens où on puisse trouver des espaces pour le défendre et le revendiquer.

C'est pour ça que l'UFISC est au conseil national des professions du spectacle. Parfois on nous invite, parfois on nous invite pas, donc on se rappelle à leur bon souvenir. On a aussi une représentation indirecte au Conseil National de la Vie Associative via Thérèse qui est là pour les Arts de la Rue. Bref, on essaye par le biais des organisations d'amener un discours collectif. Par exemple dans les conventions collectives actuelles, les commissions mixtes paritaires qui sont en cours suite à la demande de l'Etat, ministère du travail, culture, d'homogénéiser les conventions collectives, on essaye en amont entre les trois syndicats présents, Synavi, SMA, et Syndicat du Cirque de Création d'avoir une analyse commune et on essaye de porter des solidarités aussi dans les négociations qui ne sont pas simples surtout que c'est un apprentissage pour nous tous et qu'en face on a des gens très éprouvés à l'exercice de la négociation. Cela nous a obligés aussi à nous définir « employeurs », puisqu'à un moment donné, il faut rentrer dans le jeu du paritarisme. Le travail de plateforme est un travail en amont qui nous amène à extraire des points qui peuvent ensuite devenir des éléments concrets d'action et de revendication. Dans une convention collective, qu'elle soit du secteur public ou privé puisqu'on est obligé d'apporter des choses, ce sont des référentiels de métiers, des classifications, c'est le dialogue social dans l'entreprise... garde-t-on ce référentiel « grands établissements » ou est-ce que nous on essaye d'introduire la notion de petite entreprise d'unité économique réduite en permanents ... Ce travail collectif en amont, cet espace là doit nous permettre d'être plus efficaces et pragmatiques.

### **Gabi Farage - Le Bruit du Frigo à Bordeaux**

Je suis pas du tout du secteur du spectacle vivant, je suis plutôt du côté des arts plastiques. Vous avez évoqué le chantier autour de comment mieux répartir les responsabilités dans des structures notamment loi 1901 et même éventuellement la remise en question de ce fonctionnement là, vous l'avez évoqué comme un chantier mais est-ce que vous avez avancé là-dessus ? Aujourd'hui ce sont des questions face auxquelles on est aussi avec des structures qui sont d'accord pour mutualiser ensemble, des associations et des artistes, et on cherche quelle est la structure juridique la mieux adaptée sachant qu'on voudrait maintenir les gens sur un niveau de responsabilisation répartie. Le système d'une personne responsable juridiquement ne nous convient pas dans son mode désengageant par rapport aux autres. Est-ce que

vous avez des pistes là-dessus ?

### **Shirley Harvey**

Non, pas pour l'instant. On a pas réfléchi au statut idéal qu'on pourrait mettre en place. Mais il y a bien évidemment d'autres statuts, les SCOP par exemple. On est encore sur du chantier, on a absolument pas les réponses, la réflexion est à ses débuts.

### **Philippe Berthelot**

On a avancé assez vite, sur la fiscalité puis sur les modes de gestion. C'est vrai qu'après on s'est retrouvé rattrapé par le conflit intermittent dans lequel on s'est jeté à corps perdu. Notre mode de structuration fait qu'à un moment donné on a des urgences qui peuvent nous rattraper. C'est ainsi que nous avons arrêté le sujet des SCOP, des SCIC... Il y a eu des rencontres avec les personnes référentes des réseaux coopératifs organisés historiquement mais nous n'avons pas été au-delà de poser les problématiques. Il faut aussi et surtout qu'on soit bien d'accord sur ce que ça veut dire « participatif », « coopératif ». Il faut qu'on ait avancé et finalisé au moins cette plateforme pour commencer ensuite à tirer les ficelles et notamment celles des modes de gestion.

### **Shirley Harvey**

Par exemple qu'est-ce que veut dire coopératif dans le rapport salariés/employeurs ? Est-ce qu'un intermittent du spectacle qui travaille régulièrement pour une compagnie a le droit de participer aux décisions de la structure ? Derrière ce type de questions, nous essayons de définir nos valeurs ? Qu'est-ce qu'on veut défendre et quelles en sont les conséquences ?

### **Philippe Berthelot**

On va enchaîner rapidement avec l'économie solidaire présenté par Arthur.

## ***Introduction à l'économie solidaire***

**Arthur Gautier, attaché d'études à l'agence ORAMA - Doctorant en sciences de gestion au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (CNAM/CNRS)**

Je me présente rapidement, je suis encore étudiant, je fais une thèse en alternance (je travaille et en même temps je fais une thèse) sur les problématiques d'économie solidaire et de secteur culturel. Donc on m'a demandé d'apporter mon éclairage sur ce qu'on appelle l'économie solidaire, ce que ça représente et les questions que ça soulève. Je vais essayer en 15 minutes d'aborder 4 questions qui reviennent assez régulièrement sur l'économie solidaire.

Depuis plusieurs années, la perspective qu'ouvre l'économie solidaire a trouvé un écho favorable dans de nouveaux secteurs d'activités, y compris celui des initiatives artistiques et culturelles. Caractérisé par un foisonnement de projets associatifs généralement très dynamiques mais marqués par la précarité, un « tiers secteur culturel »<sup>1</sup> se dessine progressivement entre les secteurs privés et publics de la culture. Les organisations qui s'en revendiquent ne se reconnaissent ni dans un modèle strictement marchand où les impératifs de rentabilité économique dicteraient seuls l'activité engagée, ni dans un modèle public où l'Etat et les collectivités seraient les uniques dépositaires d'un intérêt général donné à l'avance et non négociable. Pourtant, si ce travail de réflexion et d'identification d'un espace socio-économique spécifique est plus visible aujourd'hui, il ne fait que commencer et concerne seulement une portion congrue des acteurs culturels qui pourraient légitimement s'y reconnaître à terme.

Quand on y regarde de plus près, on remarque que le concept d'économie solidaire intrigue sans pour autant faire l'objet d'une adhésion massive des acteurs culturels concernés. En effet, le constat n'est pas nouveau : malgré les nombreuses convergences qui existent a priori, le « secteur culturel » n'est quasiment pas représenté dans les mouvements d'économie sociale et solidaire. Considéré de manière récurrente comme « un secteur à part », il reste globalement absent d'instances de débat et de négociation comme les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). Au vu d'importants enjeux politiques, cette coupure qui s'explique par des constructions socio-historiques particulières mérite d'être repensée et non plus considérée comme une fatalité. Pour réfléchir plus sereinement aux rapports entre un tiers secteur culturel qui s'esquisse et une économie sociale et solidaire déjà instituée, il est fondamental de bien comprendre de quoi l'on parle. Le concept d'économie solidaire est celui qui nous semble le plus intéressant à approfondir, autour de quatre questions simples.

### Qu'appelle-t-on « économie solidaire » ?

Ce terme regroupe d'abord un ensemble varié et non exhaustif d'initiatives socio-économiques. Certaines ont été particulièrement médiatisées, comme le commerce équitable. Né de la rencontre entre organisations de consommateurs des pays du Nord économique et de petits producteurs des pays du Sud, le commerce équitable est un sursaut citoyen contre la répartition inégalitaire croissante des ressources à l'échelle planétaire. D'autres restent plus discrètes mais concernent un nombre croissant de nos concitoyens, comme les réseaux d'échanges. Partant d'une critique de l'extension envahissante des échanges monétaires dans la société, des initiatives construisent localement des systèmes d'échanges de savoirs basés sur la confiance en se passant de monnaie ou utilisant des monnaies locales et non transférables à l'extérieur du réseau. Citons également les services de proximité comme les régies de quartier ou les collectifs enfants-parents-professionnels qui développent conjointement des

<sup>1</sup> LIPIETZ Alain, 2001. *Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, La Découverte/La Documentation française, Paris, 155 pages.

réponses concrètes à des besoins nouveaux de la vie quotidienne, l'insertion par l'économique, les finances solidaires, les réseaux d'autoproduction...

Mais l'économie solidaire désigne aussi un projet de société. Au-delà d'une simple énumération d'activités, il s'agit d'un appel à un renouveau de la solidarité démocratique face à des phénomènes de désaffiliation, de creusement des inégalités, de tensions identitaires et un sentiment général d'impuissance vis-à-vis de l'économie. Parler d'économie solidaire, c'est donc aussi rechercher des modèles qui donnent du sens à notre existence, qui valent la peine qu'on s'y engage. Les personnes qui se retrouvent dans une telle démarche n'ont pas seulement des revendications d'ordre économique, mais aussi une vocation politique dans la mesure où les initiatives d'économie solidaire se positionnent volontairement dans la « sphère publique ». Le commerce équitable n'aurait plus de raison d'être s'il délaissait les conditions de vie des petits producteurs, les systèmes d'échanges de savoirs n'existeraient pas s'ils ne posaient pas la question de l'instrumentalisation des échanges par la monnaie... Enfin, l'économie solidaire est aussi devenue un domaine de recherche en France et à l'étranger, que l'on rencontre notamment dans les recherches scientifiques du courant de « sociologie économique ». Les initiatives concrètes et le projet de société que représente l'économie solidaire sont un terrain d'étude très intéressant et de pluridisciplinaire dans l'approche. Il s'agit d'un domaine relativement jeune qui est sans doute appelé à se développer.

#### Que questionne l'économie solidaire ?

A une définition formelle de l'économie, vue comme la science qui étudie les comportements humains en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs, s'oppose une autre conception, mise en avant par l'anthropologue Karl Polanyi<sup>2</sup>. On parle de définition *substantive* en désignant non seulement l'étude de la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses dans la société, mais plus globalement un processus institutionnalisé d'interactions entre l'Homme et son environnement en vue de la satisfaction de ses besoins. Si la définition formelle est centrée autour de l'intérêt matériel individuel et de la valeur de l'échange, la définition substantive a le mérite d'être plus nuancée et s'attache davantage à la réalité, la substance même des interactions. Les recherches menées par Polanyi dans des sociétés archaïques, traditionnelles et modernes ont contribué à formaliser une perspective d'économie *plurielle* où coexistent dans toute société quatre principes de comportement économique :

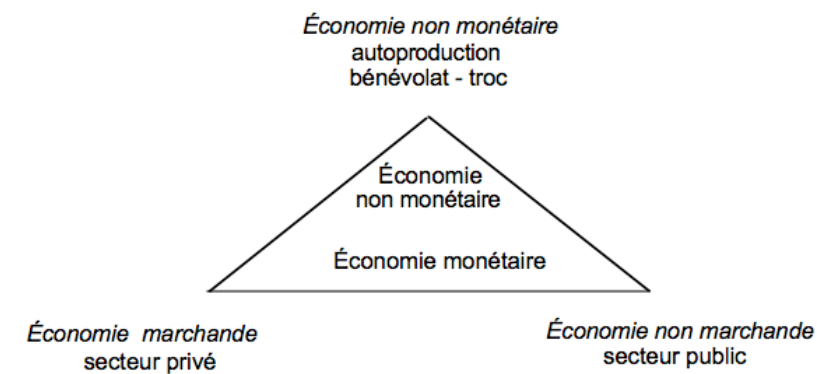
- le principe de marché (rencontre entre l'offre et la demande de biens et de services, en vue de la réalisation d'échanges sur une base contractuelle, à des fins d'intérêt financier) ;
- le principe de redistribution (présence d'une autorité centrale ayant la responsabilité de répartir la production en fonction de mécanismes de prélèvement, d'affectation et de transfert) ;

---

<sup>2</sup> POLANYI Karl, 1944. *The Great Transformation. The political and economic origins of our time*, Farrar & Rinehart, New York, 305 pages ; trad. fr. 1983. *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris, 419 pages.

- le principe de réciprocité (les prestations entre individus ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre eux), auquel nous pouvons adjoindre l'administration domestique (qui consiste à produire pour son propre usage et pour les besoins de son groupe).

Grâce à cet éclairage, l'économie contemporaine peut s'analyser sous la forme de trois pôles complémentaires, comme l'ont montré les sociologues Jean-Louis Laville et Bernard Eme<sup>3</sup> : une économie *marchande* où l'affectation des biens et services est essentiellement réalisée par le marché, une économie *non marchande* où c'est principalement par la redistribution que s'établit cette affectation, et une économie *non monétaire* dans laquelle c'est le principe de réciprocité qui prime. Une schématisation permet de mieux comprendre cette articulation :



Ce retour sur ce qu'il faut entendre par économie est salutaire. Si l'économie marchande est dominante dans nos sociétés, prenons garde à ne pas considérer cette situation comme le résultat d'une évolution naturelle, à valeur d'universalité. Non seulement les principes de redistribution, de réciprocité et d'administration domestique n'ont pas disparu (ils sont simplement occultés par la dominance actuelle du marché), mais toutes les sociétés de la planète n'accordent pas la même pondération à chaque pôle ! Les initiatives d'économie solidaire se retrouvent dans cette remise en question de ce qu'est l'économie, de sa finalité et de son rapport à l'environnement social et naturel dans lequel les hommes et les femmes interagissent.

En quelque sorte, cette réflexion revient sur un cloisonnement important entre les sphères économique et sociale. L'opposition désormais traditionnelle entre science économique et sociologie n'est que le prolongement d'une construction qui a historiquement isolé les deux sphères : « à l'économique l'entreprise et la création de richesses, et au social le partage ! ». Le rapport et les tensions entre elles est pourtant une réalité empirique et vécue par chacun, notamment dans le travail. Contre cette considération hermétique se pose la question de l'encastrement de l'économie dans la société : en quoi l'économie est-elle tributaire de la société dans laquelle elle opère ? En quoi les institutions et

<sup>3</sup> EME Bernard, LAVILLE Jean-Louis et al., 1996. *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris, 182 pages ; 2nde éd., 2000, 184 pages. Voir notamment p. 96-105.



règles sociales influencent et affectent l'économie ? Plusieurs auteurs dont Polanyi ont mis en avant cette notion d'encastrement mais aussi des phénomènes de « désencastrement », à savoir une tendance de l'économie à s'affranchir de son socle social, culturel et environnemental pour devenir une sorte de sphère universelle et dérégulée. Menaçant directement les Etats d'un point de vue interne (cohésion sociale) et externe (équilibre géopolitique), ces phénomènes sont à prendre en considération pour analyser les crises actuelles dans un contexte de mondialisation des échanges. Historiquement, les tensions entre encastrement et désencastrement de l'économie ont prouvé qu'il était difficile de trouver des compromis durables... L'économie solidaire participe pleinement de cette volonté de concilier activité économique et réflexion sociétale, et donc de pas se cantonner à l'une ou l'autre des deux sphères.

Questionner l'économie et son rapport à la société invite logiquement à considérer le rôle de ce qu'on appelle la *société civile* et ses différents mouvements sociaux et associatifs, par rapport à l'action des gouvernements. Concrètement, il s'agit d'analyser dans nos sociétés les rapports entre démocratie représentative et démocratie participative : quelle implication des citoyens est souhaitable ? Mais la question ne se pose pas seulement en termes politiques. Si les phénomènes d'apathie et d'abstention inquiètent - avec raison - la classe politique, pourquoi parle-t-on aussi peu du versant économique de cette même observation ? La démocratisation de l'économie est un problème sous-médiatisé et pourtant fondamental. Il suffit de lire les journaux ou de regarder la télévision pour se rendre compte que l'économie est devenue une affaire d'experts, de PDG, de ministres. C'est l'image qu'elle renvoie à tout un chacun : « On s'occupe de tout, contentez-vous de travailler, de consommer et d'épargner ! ». Tout contribue à ce que l'économie soit perçue comme une sphère déconnectée de la vie quotidienne et sur laquelle les citoyens ordinaires n'auraient aucune prise. C'est oublier trop vite la grande influence des mouvements issus de la société civile sur l'économie : compagnonnages, caisses ouvrières de secours mutuel, mouvements pour les droits civiques, campagnes contre le travail des enfants ou associations de consommateurs ont profondément infléchi les règles du jeu actuelles. Aujourd'hui, les forums sociaux mondiaux témoignent à l'échelle internationale de cet héritage. Localement, sur d'innombrables territoires, des expériences comme les initiatives d'économie solidaire montrent la volonté des hommes et des femmes de reprendre en main leur destin économique.

#### **Que refuse l'économie solidaire ?**

Partant des trois grandes interrogations précédentes, la perspective qu'ouvre l'économie solidaire se heurte à des conceptions radicalement opposées que l'on peut regrouper sous les traits d'une « société de marché ». Ce projet de société a pour caractéristique une extension indéfinie du marché, y compris dans la sphère domestique (la solitude et le contact humain devenant les grands marchés de demain) et dans la sphère politique (sans passer par la délibération publique). Trois aspects de ce raisonnement qui « avalise la marchandisation

progressive de tous les aspects de la vie sociale »<sup>4</sup> peuvent être particulièrement dégagés.

Le premier consiste en une réduction simplificatrice de l'économie au seul marché. Négligeant la redistribution et la réciprocité (considérés comme des principes résiduels ou néfastes), cette vision tronquée idéalise le marché comme seul principe de comportement économique valide. En termes politiques, cette vision est à rapprocher du modèle libéral. Celui-ci s'est vu conforté dans ses positions depuis la faillite du communisme et les difficultés de la social-démocratie à l'européenne, jugeant seul le marché capable d'assurer le bien-être individuel et collectif. L'économie solidaire, au contraire, considère le marché comme un principe parmi d'autres qu'il ne faut ni rejeter, ni sacraliser. Nous le verrons plus loin, les initiatives solidaires se caractérisent par une hybridation des économies marchandes, non marchandes et non monétaires.

L'identification du marché à un marché autorégulateur est un deuxième trait caractéristique qui mérite d'être souligné. Le marché est bien souvent considéré comme un mécanisme quasi-idéal d'affectation des biens et des services, et ses évidents dysfonctionnements ne seraient que des turbulences passagères amenées à disparaître avec plus de liberté. Malgré tous les enseignements de l'histoire, on croirait presque revenir aux thèses de l'écrivain Bernard Mandeville sur la transformation des « vices privés et vertus publiques »<sup>5</sup> par l'intermédiaire de l'échange marchand. Cette considération s'accompagne souvent d'un discours qui consiste à vouloir limiter l'intervention des Etats, considérée comme néfaste aux mécanismes naturels d'ajustement du marché. Profondément remises en cause depuis l'échec cuisant des politiques de dérégulation orchestrées dans plusieurs pays du Sud par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, les vertus autorégulatrices du marché se sont également heurtées à un renouveau du patriotisme économique, dans un contexte de mondialisation : l'intervention de l'Etat, quoi qu'en disent les plus libéraux des libéraux, c'est aussi une manne de subventions, de crédits d'impôts et d'investissements structurants en faveur des grandes entreprises sur le marché... L'économie solidaire, en s'inscrivant dans une configuration plurielle, évacue un débat creux concernant le bien-fondé respectif du marché et de l'intervention publique, qui occulte tout un pan de l'activité économique et le rôle déterminant que peut y jouer la société civile.

Enfin, une troisième conception assimile l'entreprise moderne à la société de capitaux. Agir économiquement semble systématiquement devoir passer par la réalisation d'un profit pour les détenteurs du capital initialement investi. En France, l'instauration de la société anonyme par actions dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle donne les moyens d'une concentration de capitaux inédite, puisque les droits de propriété peuvent être échangés librement par l'intermédiation boursière. Sans remettre fondamentalement en cause le capitalisme, on peut tout de même s'interroger sur les bienfaits d'un modèle ou esprit d'entreprise et accumulation du capital tendent à ne faire qu'un. Cela revient à ignorer les entreprises de l'économie sociale (associations, mutuelles

<sup>4</sup> Idem., voir notamment le chapitre « Les impasses de la société de marché ».

<sup>5</sup> MANDEVILLE Bernard (de), 1714. *La fable des abeilles* ; 3<sup>ème</sup> éd. corrigée, 1990, J. Vrin, Paris, 209 pages.

et coopératives qui représentent en France 1 712 000 emplois dans plus de 760 000 entreprises<sup>6</sup>) qui proposent au contraire des principes de fonctionnement démocratique et une primauté de l'objet social sur le capital. Plus généralement, l'hégémonie de la société de capitaux nuit à la créativité et à l'innovation économique dans la mesure où de très nombreux porteurs de projets ne pensent pas pouvoir trouver un mode de gestion adapté à leur activité du fait de leur faible rentabilité. Bien souvent, le statut associatif est choisi « par défaut » pour des projets qui n'envisagent pas d'autres alternatives crédibles, alors que certaines existent et d'autres restent à inventer par l'expérimentation.

### Comment s'est renouvelé le projet d'économie solidaire en France ?

Comme le rappelle Jean-Louis Laville, la compréhension de l'économie telle qu'on la connaît aujourd'hui ne correspond pas à un « aboutissement de l'évolution humaine » mais bien une configuration particulière, une construction socio-historique<sup>7</sup>. En effet, le projet d'une économie solidaire n'est pas aussi jeune que la dynamique récente de sa reconnaissance, ayant notamment abouti à la création d'un secrétariat d'Etat<sup>8</sup>. Si on retrouve des formes d'associations libres et démocratiques dès le Moyen-Âge en France, c'est dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que s'est forgé un véritable « mouvement associationniste » issu du milieu ouvrier et populaire. Nous ne reviendrons pas sur cette histoire passionnante que des auteurs ont brillamment décrite<sup>9</sup>, afin de porter notre concentration sur l'actualité du projet d'économie solidaire qui en découle.

A l'issue de la Seconde Guerre Mondiale s'est mis en place en France un système vertueux adossant à la production économique florissante une protection sociale croissante. Plus de richesses produites par la reconstruction du pays signifiait plus de redistribution via des prélèvements sociaux assurés par l'Etat. Ce modèle qualifié souvent d'« Etat Providence » reposait principalement sur la généralisation du statut de salarié comme rempart à la précarité, dans une configuration de société industrielle déjà bien rodée avant 1945. Au cap des années 1970, cependant, ce système a souffert de deux crises conjointes<sup>10</sup> : une crise des valeurs, car la seule solidarité abstraite du droit et le traitement objectivé des demandes sociales se sont révélés incapables de produire une manière de vivre ensemble gratifiante pour les individus, alors que les liens de solidarité traditionnels s'effritaient progressivement ; une crise économique, car le bouleversement de l'ordre productif industriel s'accompagne d'une augmentation rapide du chômage que l'Etat social ne peut plus endiguer. Privé d'une partie de ses ressources par le ralentissement de la croissance économique, il est sollicité pour de nouveaux engagements financiers : le système vertueux s'inverse.

<sup>6</sup> CEGES, 2001. *Le poids de l'économie sociale* ; Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale, [http://initiatives.ceges.org/eco\\_poids\\_pop.php](http://initiatives.ceges.org/eco_poids_pop.php), (page consultée le 13 octobre 2006).

<sup>7</sup> LAVILLE Jean-Louis (dir.), 1994. *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 334 pages ; 2<sup>nd</sup>e éd., 2000, 343 pages. Voir les sections « Pour une sociologie économique nourrie d'histoire » et « La construction de l'économique et du social ».

<sup>8</sup> Par Décret du 27 mars 2000 relatif à la composition du Gouvernement.

<sup>9</sup> Voir notamment les travaux de Henri Desroche (1914-1994) Claude Vienney (1929-2001).

<sup>10</sup> LAVILLE Jean-Louis (dir.), 1994. *op. cit.*, voir la section « La recomposition des rapports entre économique et social ».

Plusieurs auteurs ont étudié le passage de la société industrielle à une société de service. Citons Roustang et Perret, qui mettent en lumière les causes mais aussi les conséquences d'une « tertiarisation de la société »<sup>11</sup>, correspondance historique à la fin des Trente Glorieuses en France. Pour simplifier le trait, l'économie nationale se retrouve partitionnée en deux sous-ensembles : les industries et services « standardisables » à forts gains de productivité mais faible créations d'emplois d'une part ; les services *relationnels* à faibles gains de productivité et fort potentiel de créations d'emplois d'autre part. Ce sont ces nouveaux services dont la demande explose, correspondant à de nouveaux besoins de société. Toutefois, le déversement harmonieux d'emplois du premier sous-ensemble au second n'a rien d'inéluctable ! C'est ce que résumait Roustang et Perret quand ils écrivent que « la convergence de l'économie et du social ne va plus de soi »<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'apparaissent les limites respectives du marché et de la redistribution. Un traitement strictement marchand suppose une demande solvable, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour ces services relationnels. Ils touchent à l'intimité des personnes, à des domaines sensibles comme la santé des personnes âgées ou la petite enfance. Une extension indéfinie du marché ne semble pas en mesure de répondre à ces besoins. Par ailleurs, un traitement strictement non marchand par le service public suppose une demande la plus homogène possible pour des prestations standardisées, ce qui ne répond pas non plus aux demandes croissants de personnalisation propres aux services relationnels.

Au même moment, et face à ce qui s'apparente à une crise conjointe du marché et de l'Etat, des initiatives d'origine citoyenne émergent dans des domaines très variés. Elles se caractérisent par des engagements concrets à durée limitée en s'attaquant à des problèmes de la vie quotidienne : l'isolement de personnes âgées, la surpopulation des crèches privées et publiques, la dégradation de l'habitat collectif urbain, le chômage de longue durée, le déficit d'intégration des personnes immigrées, le manque de lieux d'expression artistique et culturelle sur un territoire... Dépassant la tradition philanthropique qui maintient le donataire dans une position d'infériorité vis-à-vis du donateur, ces initiatives reposent davantage sur une prise « à bras le corps » et volontaire des problèmes, autour d'une solidarité démocratique renouvelée, pour bâtir une forme d'action collective héritée de l'associationnisme du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

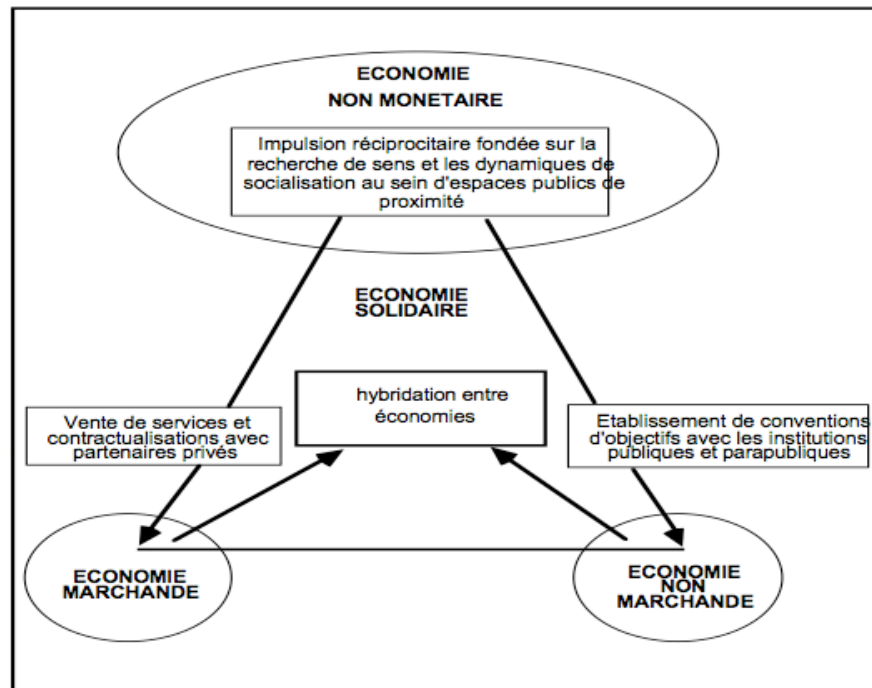
C'est ce qui permet de différencier l'économie solidaire du concept voisin de tiers secteur : loin de constituer une forme d'économie résiduelle que le marché et la puissance publique auraient déserté, l'économie solidaire n'est pas un secteur à part dans la mesure où elle trouve son équilibre dans une hybridation des pôles économiques marchands, non marchands et non monétaires. Sur la base d'une impulsion réciprocaire née d'une envie d'agir

<sup>11</sup> PERRET Bernard, ROUSTANG Guy, 1993. *L'économie contre la société*, Seuil, Paris, 315 pages. Voir notamment le chapitre « La société de service, expansion et dissolution de l'économique ».

<sup>12</sup> Idem., p. 84.

<sup>13</sup> CATTANI Antonio David, LAVILLE Jean-Louis (dir.), 2005. *Dictionnaire de l'autre économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 564 pages. Voir le chapitre « Associationnisme ».

pour l'amélioration du quotidien, une activité économique se consolide et trouve un équilibre par des conventionnements avec les pouvoirs publics et des formes de contractualisation marchande. La finalité des initiatives d'économie solidaire n'est pas seulement économique : en inscrivant leurs actions dans des espaces publics de proximité, elles mettent en œuvre une construction conjointe de l'offre et de la demande en préservant la logique du projet initial<sup>14</sup>.



La fin des Trente Glorieuses a montré la réversibilité du compromis qui consiste à indexer l'intervention de l'Etat social à la production économique. Les réponses des différents gouvernements pour combattre la crise ont soit insisté sur la nécessité de « libérer le marché » en désengageant l'Etat et en assouplissant les règles du commerce, soit sur le retour à un nouvel Etat Providence difficilement compatible avec l'endettement public actuel. Devant la persistance de la crise, les crispations dans les deux camps ont quelque peu occulté un débat plus large sur le rapport entre économie et social, d'où un sentiment d'impuissance chez de nombreux citoyens. Dans un climat politique tendu où la mondialisation amplifie de nombreuses tendances, il devient indispensable de prendre en compte toutes les démarches de la société civile qui tentent concrètement de démocratiser l'économie.

Refusant la résignation, l'économie solidaire suscite les débats, propose des solutions et expérimente des façons de mieux vivre ensemble. Modestement, elle est à l'origine de nombreux changements institutionnels, sans pour autant se dissoudre dans l'économie privée lucrative ou publique. Contre un déficit d'utopie, l'économie solidaire ouvre une voie pour une société diversifiée de

<sup>14</sup> Idem., voir le chapitre « Economie solidaire (2) ».



pleine activité, où chacun trouve sa place et se réapproprie le sens de son travail.

### **Philippe Berthelot**

Merci Arthur. Je vous propose de poursuivre mais en opérant quelques aménagements à ce qui était prévu puisque nous sommes un peu en retard, en demandant à Actes-If d'enchaîner après Bruno. Comme cela nous faisons une pause avant le débat. Donc Bruno si tu veux bien enchaîner...

## *Enjeux de l'économie solidaire dans le champ artistique et culturel*

### **Bruno Colin, directeur d'OPALE (Organisation pour Projets ALternatives d'Entreprises)**

Je voudrais féliciter Arthur pour son exposé. Le sujet est posé avec clarté. L'association Opale, à l'époque où nous éditons la revue Culture et Proximité, s'était associée à un premier mouvement de regroupement de diverses organisations dans un inter réseaux de l'économie solidaire, qui est devenu par la suite le Mouvement de l'Économie solidaire. Il est composé d'organisations du commerce équitable, des régies de quartier, des Cigales, de réseaux créés par des femmes sur des quartiers d'habitat social, d'initiatives économiques comme alternatives à l'hospitalisation pour des patients en santé mentale... mais la culture n'est pas très présente.

Pourtant, le thème de l'économie sociale et solidaire intéresse les Régions qui pourraient soutenir certaines de vos initiatives à ce titre. La Région Ile-de-France vient par exemple de sortir son programme. Si on le regarde très rapidement, on trouve une définition dans laquelle beaucoup d'entre vous peuvent se reconnaître : « dans l'économie sociale et solidaire, la recherche du profit des individus passe après la bonne réalisation du projet collectif et la solidité financière de la structure. Les projets reposent sur l'engagement citoyen et les structures sont fondées sur la démocratie, l'égalité des personnes et l'utilité sociale. Quelles que soient leurs formes juridiques, mutuelles, coopératives, associations, fondations, les structures de l'ESS encouragent la démocratie représentative et la gestion participative... ».

Nous savons que beaucoup d'entre vous sont particulièrement impliqués dans une certaine forme d'accueil des publics, travaillent sur des territoires oubliés, accompagnent de jeunes artistes en développement de carrière, mobilisent des contributions bénévoles sur leurs activités...

Pourtant, le secteur culturel est rarement cité, rarement présent dans les débats sur l'économie solidaire. Si on regarde quelles sont les filières prioritaires pour le Conseil Régional Ile-de-France, on trouve le commerce

## Enjeux de l'économie solidaire dans le champ artistique et culturel

équitable, les services aux personnes, les services à l'environnement, le tourisme social et solidaire, l'insertion par l'activité économique, l'entrepreneuriat féminin... et l'éducation populaire. Et pour illustrer l'éducation populaire il est écrit, « on peut citer la fédération des auberges de jeunesse, Aides, Animafac, les CEMEA, les CLAJ ». Autant dire que vous n'êtes pas dans ce champ là, vous n'existez pas.

Pourtant, nous considérons que vous êtes en réalité nombreux à vous inscrire dans la démarche de l'économie solidaire.

L'économie solidaire, pour nous, ne pose pas forcément la question : « est-ce que j'en fais partie ou pas, de par mes activités ou mon statut », mais elle me pousse plutôt à regarder mes pratiques selon un angle nouveau. La question que je me pose est alors la suivante : « dans mon environnement, et dans le cadre de l'ensemble des échanges humains que je vais avoir avec toutes les personnes avec lesquelles je suis en relation (mes usagers, mes « concurrents » (ou plutôt ceux qui sur le même territoire ont une activité sensiblement identique à la mienne), mes fournisseurs, mes salariés... comment vais-je me comporter ? quelle attitude vais-je développer ? saurais-je créer les conditions pour exercer une réelle démocratie interne dans ma structure, et apporter une réelle contribution au développement territorial ? »

Les organisations professionnelles du secteur culturel associatif (fédérations, syndicats) se sont surtout constituées autour d'esthétiques, et pas forcément autour des valeurs de l'économie solidaire. Or, si ces valeurs sont partagées par bon nombre d'entre vous, elles sont mises en avant par un nombre restreint, peut-être par quinze ou vingt pour cent des membres de vos organisations, ce qui rend complexe le problème de l'identification des structures culturelles qui pourraient être considérées comme faisant partie ou non du champ de l'économie solidaire. Le manifeste de l'Ufisc témoigne ainsi d'une démarche visant à placer au centre des débats de cette union associative celui sur les valeurs fondamentales qui sous-tendent les actions, et le positionnement économique.

Il existe aussi bon nombre d'associations dans le secteur culturel qui ne sont pas réunies en syndicats ou en fédérations mais qui mettent en œuvre des démarches d'économie solidaire sur leur territoire...

Pour contribuer à les rendre mieux visibles, nous avons pris l'initiative de lancer une déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire, que d'ailleurs un certain nombre d'entre vous ici présents ont signé. Cette déclaration se présente comme un document pédagogique amenant le lecteur à se poser les questions qui se présenteraient à lui s'il souhaitait mettre en œuvre une démarche de progrès sous l'angle « économie solidaire » au sein de son organisation.

Les 220 premiers signataires sont plutôt assez jeunes, comparativement à la moyenne d'âge des associations culturelles en France, et plutôt implantées sur des grandes villes. Les secteurs les plus représentés sont les musiques actuelles et les activités pluridisciplinaires.

À partir d'un tel processus d'identification, nous pouvons d'abord établir des répertoires, région par région, puis essayer ensuite de mettre en lien ces structures.

L'idée d'amorcer une réflexion autour des valeurs de l'économie solidaire au

sein du secteur culturel associatif rejoint en quelque sorte les préoccupations des DLA, qui sont l'un des maillons de l'appui public au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Notre rencontre d'aujourd'hui à Toulouse est également un préliminaire à une rencontre plus large qui sera organisée par Opale, l'Ufisc et les chercheurs du Lise au Cnam à Paris le 25 janvier 2007. Si cette deuxième journée « Culture et économie solidaire » s'avérait être une réussite, les débats et les travaux entre acteurs et chercheurs pourraient se prolonger par la suite.

**Philippe Berthelot**

Merci. Et bien, donc maintenant... Actes-If, on s'active ? (*rires*)...

## *Témoignages d'Actes-If*

**Gwennaëlle Roulleau, coordinatrice du réseau Actes-If**

Actes If est un réseau de vingt lieux culturels implantés en Ile-de-France. A côté de moi, Nicolas Ciret, administrateur de la Guinguette Pirate, un des lieux membres du réseau et du projet Petit Bain, projet qui est en train d'être monté, témoignera aussi de l'exemple du lieu, des deux projets. On m'a demandé de venir ici pour témoigner de l'exemple du réseau, sur la mutualisation et l'économie solidaire. Cette semaine, nous avons sorti un numéro de notre magazine qui porte sur le sujet. Cette question que posent les lieux dans leur fonctionnement, dans les valeurs qu'ils défendent, s'assimile effectivement à l'économie solidaire. Je ne reviens pas sur les exposés de Shirley, sur les valeurs et le fonctionnement qui définissent les membres de l'Ufisc, ni sur la présentation d'Arthur sur les différentes notions d'économie solidaire. On reviendra par contre plus concrètement sur le cas de la Guinguette, et de Petit Bain.

Le réseau Actes If repose sur un partage de valeurs et de modes de fonctionnements. Il s'est créé en 1996, sur le besoin, au tout début, d'acheter en commun un logiciel de traitement de la paie. C'était donc tout de suite un partage de quelque chose de pratique. Au départ, 5 membres, aujourd'hui, 20 lieux. On est donc parti sur des échanges pratiques, de matériel aussi... On sert aussi d'interface avec des partenaires extérieurs pour faire des économies d'échelle. En même temps, on essaie de faciliter un échange permanent d'informations. Notre site internet est une plateforme de communication, avec et entre les membres. D'autres supports comme la newsletter interne, le partage d'abonnements, la rediffusion d'informations.

L'implication des personnes des lieux sur les gros dossiers du réseau a aussi beaucoup d'importance. On travaille sur la mise en place d'un observatoire, qui vise à étudier le fonctionnement des lieux, pour qu'ils soient mieux reconnus par les professionnels et notamment par les pouvoirs publics. Autre gros projet, la mise en place d'un fonds de solidarité financière. Sur ces projets là on

sollicite l'implication des personnes des lieux, de façon bénévole, sur la réflexion en amont et le montage des dossiers. Ces travaux sont présentés à l'extérieur, et là aussi, c'est grâce au bénéfice de l'implication des membres du réseau. Par ailleurs, Actes If intervient par un soutien financier dans le cadre de collaborations artistiques entre les membres. Là l'idée, c'est de solliciter l'échange entre les particularités des différents lieux. Actes If aide deux à trois coproductions par an à une hauteur de 4000 euro environ. Et puis ce qu'on essaie de faire en ce moment, c'est le fonds de solidarité financière, qu'on essaie de mettre en place avec la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle). C'est encore en discussion, mais on est optimiste, ça devrait se conclure. On avait signé une convention avant avec un autre organisme dont le directeur a changé et le dossier est passé à la trappe malgré la signature de la convention. Donc là on espère avec la NEF que ça va se faire. Ces gros projets et notamment le fonds de solidarité financière sont des choses qu'on essaie de mettre en place depuis deux ans. L'implication des personnes du réseau sur les différents groupes s'est concrétisée peut-être depuis trois, quatre ans... Depuis dix ans d'existence, Actes If s'est impliqué par différentes façons d'aider, est passé d'échanges plus pratiques au début à une implication plus politique, une attention sur l'artistique, et un soutien financier. Donc bientôt, si la collaboration aboutit. Les lieux réunis au sein d'Actes If adhèrent à une charte, simplement, qui défend des valeurs au niveau des objectifs quant à la création artistique... Ce sont des lieux qui aident les jeunes artistes, qui impulsent, qui sont militants dans ce sens-là. Ils mènent leurs activités au travers d'une économie plurielle : financements publics, ressources propres, et bénévolat, beaucoup. Un rapport au territoire et aux publics particulier, des actions de proximité, des petites jauges... C'est donc autour de cette charte que les lieux se fédèrent, avec toutefois une grande diversité puisque ce sont des initiatives privées, mais qui portent des questions communes.

Pour ce qui est des lieux et de leur rapport à l'économie sociale et solidaire, au sein d'Actes If, il y a un lieu qui appartient à l'économie sociale qui est une entreprise d'insertion par l'économique, c'est le Bouquin Affamé, à Clichy, dans le 92, qui est donc un restaurant et un lieu de diffusion et d'accompagnement d'artistes. Cette activité d'accompagnement a été accompagnée par le biais de l'entreprise d'insertion. C'est une première en France, que l'insertion par l'économique soit adaptée aux intermittents. Il a inauguré la chose et ça fonctionne. De par le statut d'entreprise d'insertion par l'économique, il appartient à l'économie sociale. Et de par son fonctionnement, il s'apparente à une économie non lucrative. Puisque c'est une entreprise (qui devrait donc, selon les statuts de la société, être à but lucratif), mais qui ne prévoit aucune redistribution des profits sur les actionnaires. Dans ce sens là, le projet appartient à l'économie solidaire. Un autre exemple d'entreprise à but non lucratif, c'est donc Petit Bain dont Nicolas va nous parler.

#### **Nicolas Ciret - Administrateur de la Guinguette Pirate**

La guinguette pirate est une salle de musiques actuelles installée à Paris sur une jonque chinoise qui existe depuis 10 ans. Elle a été créée en 1995. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006, donc bientôt un an, on a arrêté de travailler sur ce lieu. On est constitué en forme associative, on était pas propriétaire du bateau, qui

appartenait à une SARL qui exploitait les activités restauration et bar, et l'association qui avait créé le lieu, le concept, le nom, s'occupait de la partie spectacle. On a décidé d'arrêter de travailler sur ce bateau pour diverses raisons, la première étant le fait de collaborer avec une SARL. Quand on est une association, au-delà de l'entente qui peut y avoir entre les gens, lorsqu'on est amené à collaborer avec une SARL, ça devient problématique. Sur des questions de développement, notamment. La deuxième chose, c'est que les coûts d'entretien du bateau, son étroitesse qui incluait une jauge très limitée, la détérioration de l'équipement petit à petit, devenaient problématiques. La troisième raison qui a un peu causé notre départ, c'était qu'au bout de dix ans, quand on travaille sur un projet, on se pose des questions, on regarde ce qu'on a fait, et où on se demande où on va, et on se demande si on va pouvoir continuer à le développer, à trouver un sens à ce qu'on fait, et à s'éclater là-dessus... Tous les facteurs que je vous ai exposés, limitaient nos capacités de développement, faisaient qu'il n'y avait pas de développement de projet depuis deux, trois ans déjà. Il se trouvait que depuis deux ans, on travaillait avec le Bouquin Affamé, qui est l'entreprise d'insertion par l'économie dont parlait Gwennaëlle, sur ce programme d'accompagnement d'artistes, en fait le principe c'était de prendre des artistes qui rentraient dans la définition de l'insertion par l'économie, qui n'avaient pas le statut d'intermittent, donc Rmistes, et de les accompagner sur des plans d'objectifs, pour d'une part, les ramener à l'intermittence, mais aussi les amener à redéfinir leur projet, se trouver un public, et les mettre en main de gens plus formés que nous, pour les accompagner plus loin... de véritables tourneurs, et de véritables agents, ce qu'on est pas. Nous sommes une salle qui fait de la découverte, et le Bouquin Affamé est une entreprise d'insertion. On avait pas vocation à devenir des tourneurs. Nofell est sans doute l'artiste qui a plus ou moins fait connaître le travail qu'on a mené. C'est quelqu'un qui en un an est passé des salles du réseau Actes-If à la première partie des Red Hot Chili Peppers au Parc des Princes ou d'autres choses comme ça, donc pour lui ça a été l'exemple frappant qui nous a vraiment motivé sur ce programme. Après, très honnêtement, c'est pas rose tous les jours. Quand on prend en main des artistes, on suscite énormément d'envie, et qui dit envie dit souvent frustration malheureusement. Nofell c'était très réussi, c'était plus problématique avec certains autres. J'en arrive à Petit Bain...

On a décidé de quitter la Guinguette Pirate, et on s'est demandé qu'est-ce qu'on fait maintenant ? J'ai entendu la définition d'Arthur tout à l'heure et je me suis dit qu'apparemment on travaillait sur ce champ de l'économie sociale et solidaire depuis assez longtemps, et sans le savoir. Comme toutes les associations, on marchait avec des envies, des projets, ce qu'on faisait était plus dicté par les envies, et pas toujours de lendemains, parce que bien entendu, il suffit pas d'avoir des envies, il faut aussi avoir des moyens, alors on lance des choses et puis après... voilà. Petit Bain, c'est venu au moment où on s'est demandé comment mettre en place un outil qui nous permette vraiment de dépasser ce qu'on fait aujourd'hui, et de pousser plus loin notre projet. On est donc allé voir le Bouquin Affamé avec qui on travaillait, on leur a demandé des conseils sur la partie restauration, et puis eux nous ont dit qu'eux aussi ça faisait dix ans qu'ils travaillaient sur un projet, et qu'ils étaient sur une salle



d'une petite jauge et qu'ils avaient envie de dépasser tout ça, et les deux équipes ont décidé de s'associer pour monter ce projet Petit Bain. C'est donc le projet de réhabilitation d'un baliseur, ces bateaux qui vont en mer poser ces grosses bouées balises. C'est un gros bateau qui fait 54 mètres de long. Pour exemple vous connaissez peut-être le Bateau Phare qui est plus connu à Paris, le Bateau Phare fait 44 mètres. Donc Petit Bain c'est un gros équipement. En montant ce projet on s'est posé deux questions : qu'est-ce qu'on y fait ? le sens qu'on donne à tout ça... comment mieux faire de la découverte, comment mieux accompagner des artistes, et comment mieux travailler sur un quartier... L'idée c'est évidemment pas de mettre en place une salle de concert de plus à Paris, y'en a déjà bien assez comme ça, c'était travailler sur un quartier, sur un environnement, sur des politiques un peu classiques de dossiers de demande de subventions, démocratisation de l'accès à la culture... La réponse, on l'a trouvée avec cet équipement. Le sens on l'a trouvé aussi en conjuguant un peu les envies des deux équipes. La guinguette : on avait essentiellement développé un savoir-faire dans le domaine de la programmation artistique d'un lieu, et de la mise en avant de jeunes talents, il y avait toute une partie de l'équipe qui était aussi intéressée par le champ social, par travailler vraiment sur un quartier, avec les gens d'un quartier... L'équipe du Bouquin, elle, amène son savoir-faire en terme d'entreprise d'insertion, et ils avaient envie de plus travailler sur la partie culturelle de leur projet qu'ils pouvaient très peu développer parce que c'était un tout petit lieu. On a monté ce projet, aujourd'hui on est en contact avec un peu toutes les institutions, il y a des zones politiques de la ville dans le 13<sup>ème</sup>, on va faire un travail de fond sur le quartier, le bateau permet d'avoir des studios de répétition et d'enregistrement, une salle de diffusion, un espace restauration, un espace bar, et puis un centre de ressources, qui devrait abriter une webradio, pour mettre aussi en place des ateliers de création sonore avec les habitants du quartier, et de donner aussi la parole aussi aux habitants du quartier.

La deuxième question qu'on s'est posé, c'est comment faire fonctionner ça. C'est un projet qui se monte avec beaucoup d'aides publiques, tu parlais de l'Etat providence, c'est clair qu'on est incapable de s'en passer. On a absolument besoin du soutien de l'Etat, et pas seulement de l'Etat mais aussi de la ville, ou alors on fait des prix d'entrée à 50 euro la place de concert, c'est impossible d'équilibrer les budgets sans les aides publiques. Il n'y a qu'une seule solution à mettre en face, c'est la forme associative. Mais par exemple, le prévisionnel de Petit Bain, c'est à peu près 1,5 million d'euro, comment trouver un président, et un trésorier bénévoles, qui vont se porter garants d'un tel budget de fonctionnement... A la limite on peut toujours trouver des inconscients, mais de moins en moins... On a pas envie de rouler les gens, et si on trouve des bénévoles, comment vont-ils pouvoir dégager le temps pour savoir de quoi ils se portent caution?... Troisième piste de réflexion l'association qui avait monté la guinguette a ensuite monté le Bateau Phare, et les deux fois ça a été plutôt des succès en terme de programmation artistique, et de rencontres avec le public, avec les médias, les deux fois ont été des échecs assez forts, notamment dans le cadre du Bateau Phare, sur le problème de structuration juridique, puisque la solution qui avait été trouvée pour le Bateau Phare, c'était de donner la propriété de l'équipement à une SARL, qui exploitait les

parties commerciales du projet, c'est-à-dire restauration et buvette, et puis de faire gérer la partie culturelle du projet par une association. Dans le cadre du Bateau Phare, ça a été assez affreux parce qu'en quatre ans, quatre ans et demi, ils en sont arrivés au clash, avec le départ de l'association. Aujourd'hui, nous, on a pas encore trouvé la réponse à toutes ces questions. On a présenté dans l'Inter-Actes-If, une piste de réponse, pour l'instant qu'on développe le plus, qui est de mettre en place une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, qui nous paraît être une forme hybride, entre le schéma associatif et le mode de fonctionnement des SARL et qui a priori permettrait de conjuguer les avantages des deux formules. On est pas encore certains que ce soit la bonne solution. Comment fonctionne une SCIC ? Un conseil d'administration où quatre collègues sont représentés, il y aurait les salariés (collège obligatoire et qui nous paraît essentiel, en général, passé l'enthousiasme des deux premières années où les gens sont à fond, même s'ils sont mal payés, parce qu'ils sont emplois-jeunes ou permittents, ou je ne sais quoi, les gens ont du mal à adhérer complètement à un projet, s'ils en sentent pas qu'ils en sont décideurs. Or souvent on le voit dans nos formes de construction juridique, y'a un membre fondateur qui est souvent le président, qui est là depuis le début, ou un directeur artistique qui décide et puis une armée de petites mains qui suivent et puis qui, tous les deux ans, changent, c'était flagrant avec les emplois-jeunes : les gens restaient deux ans histoire de se faire la main et puis partaient ailleurs... On s'est dit que les gens qui travaillent sur Petit Bain, devaient absolument se s'approprier, que ce soit aussi leur projet. Quand on a monté Petit Bain, c'est pas tellement le projet de réunification de deux structures, c'est la réunification de deux équipes, on a absolument insisté auprès de nos tutelles pour que même depuis un an où on est en préfiguration on a gardé des subventions qui nous ont permis de garder des équipes salariées qui travaillent au montage de ce projet. Elles apportent tout ce qu'elles ont connu sur les projets précédents, et ce qu'elles ne veulent pas retrouver et ce qu'elles savent déjà. On voulait pas redémarrer à zéro en re-salariant des gens. Les trois autres collègues qui sont représentés dans le Conseil d'Administration de la SCIC qu'on imagine de monter, ce sont les usagers, plus compliqués à définir, a priori ce serait un mixe entre des gens du public qui souhaitent s'impliquer réellement dans le projet, et puis les artistes qui seront en résidence et à qui on demandera obligatoirement de devenir membre de ce collège. Le troisième collège sont les tutelles, mais alors là, c'est ce qu'on souhaite, c'est pas gagné du tout, que les tutelles acceptent de rentrer dans le conseil d'administration d'un projet comme ça. Pour nous ce serait une énorme garantie parce que ce serait un peu les responsabiliser par rapport à leur devoir de participer et pas de pouvoir remettre en cause les subventions chaque année... Mais est-ce qu'elles accepteront ? Pour l'instant on a pas de retours à ce sujet. Enfin le quatrième collègue, ce serait les membres fondateurs, c'est encore compliqué ici, tous nos projets ont été montés par des gens, et même si on est sous une forme associative, vous avez du tous le vivre, il arrive un jour où les fondateurs sont plus vraiment présents mais ils ont aussi du mal à lâcher ce qu'ils ont mis en place, par attachement, parce que tous on a besoin de reconnaissance par rapport au travail qu'on a fait. Donc l'idée, c'était que même s'ils s'éloignent du projet, il faut leur laisser une place dans le conseil d'administration pour

qu'ils puissent toujours participer et donner leur point de vue.

**Philippe Berthelot**

C'est intéressant parce que cela incarne nos propos. Par rapport à la SCIC il y a aussi toute cette dimension démocratique avec le jeu des collèges. « Qui va dominer ? » (entre guillemets), qui va prendre le pas sur quel collège et comment... Ça après c'est des vrais choix en fonction justement des objectifs du projet. Donc, si tu veux conclure la première partie, car ensuite nous faisons une courte pause pour engager le débat dans la seconde partie.

**Nicolas Ciret**

Pour conclure, je dirais juste que nous avons un vrai problème avec la SCIC, par rapport à ce que disait Arthur, ça reste une forme de société. Par exemple en se mettant en SCIC, on perd un certain nombre de possibilités d'aides à l'emploi comme par exemple les adultes-relais, pour le travail sur les quartiers. C'est une possibilité qu'on a quand on est en forme associative, c'est pas possible quand on est en forme « société ».

**Philippe Berthelot**

Il y a peut-être une solution, c'est qu'une des associations se transforme en SCIC et à ce moment là elle garde ses avantages initiaux. C'est plus possible ? Ah, mais on verra demain cette question me dit-on... Donc je vous invite maintenant à faire une pause et on se retrouve pour débattre dans 10 minutes.

- Pause -

Débat-échanges avec la salle avec comme fil conducteur le thème et la question suivantes :

## **« La problématique de structuration des acteurs associatifs, artistiques et culturels. Quels liens construire entre le national et le local ? »**

### **Philippe Berthelot**

L'idée donc c'est de repartir sur la matière qui a été posée par nos différents intervenants et d'essayer progressivement de glisser vers la dernière thématique posée qui est la structuration des acteurs associatifs artistiques et culturels qui est sous-jacente.

Quand on dit l'Ufisc, quand on dit les différentes organisations qui la composent ainsi qu'Autre(s)pARTs, quel caractère opérationnel on donne à nos histoires pour qu'on gagne en poids réel. Ceux qui veulent lancer les opérations... Williams ? Vous vous présentez parce que je crois que c'est enregistré.

### **Williams Bloch - directeur d'Avant-Mardi**

Bonjour, je suis Williams Bloch, je représente un réseau de musiques actuelles, Avant-Mardi, en Midi-Pyrénées. J'ai vu le beau triptyque, qui effectivement illustre bien nos économies, les économies de nos structures, qui sont à la fois sur des conventions d'objectifs avec les partenaires, qui sont aussi à la fois sur de l'économie de marché avec de la billetterie, de la buvette, etc, et aussi avec du bénévolat, puisque dans une salle, une SMAC, salle de musiques actuelles ne peut pas fonctionner sans du bénévolat... Le problème c'est que c'est plus un constat qu'une volonté, c'est quelque chose qui s'est fait par l'usage, par obligation, parce que justement il n'y a pas de cadre pour cela et qu'on est pris dans des tendances où l'économie de marché nous pousse en termes économiques : aller plus vers eux, avec les producteurs, avec tout ce qu'on peut trouver comme service commercial, etc... d'autofinancement, de ressources propres, et puis évidemment les partenaires publics qui aimeraient mieux qu'on aille sur de l'intérêt général pur. Ils ne comprennent pas toujours pourquoi on garde des activités commerciales... et effectivement tout ce qui est bénévolat caché, je parle pas des stagiaires que toute entreprise culturelle a en permanence, des espèces d'échange ou de trocs non officiels, bénévoles qu'on fait manger, bénévoles qu'on abreuve, etc... Cet équilibre est très fragile. Il peut être rompu en permanence. Tout ça pour témoigner qu'il serait bien à un moment donné de valoriser un cadre, alors effectivement, on est tous à l'expérimentation et à la recherche, mais ça devient urgent que ce cadre qui

doit être souple puisse, à un moment donné, être reconnu par les différentes parties prenantes du triptyque.

## **Philippe Berthelot**

Je sais pas si quelqu'un veut se lancer... Moi j'ai noté deux petites choses. La notion d'état contraint et subi. Ce qui a été décrit serait quelque chose de subi, et contraint selon toi, et pas obligatoirement une affirmation et le fait que le bénévolat c'est quelque chose qui paraît important, non pas seulement pour des raisons économiques, mais pour des raisons aussi sociales, sociétales. Il y en a qui l'affirme comme étant quelque chose de nécessaire, dans leurs projets et dans leurs relations collectives avec leur environnement. Le bénévolat n'est plus du salariat dissimulé. Là, il s'agit d'assumer non plus d'être dans un processus contraint mais assumé. Et même revendiqué. Après certains diront « bénévolat, pas de bénévolat », ce sont des choix. Selon les projets. Je suis là aussi pour faire réagir, donc je dirais peut-être des conneries volontairement.

La notion d'intérêt général pur, là je suis très réservé. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est, vous, l'intérêt général pur, qui serait demandé par les collectivités publiques, ce serait plus la notion de service public. L'intérêt général pouvant être beaucoup large que le service public. Je crois que c'est aussi un débat de fond. De qui participe de la définition et de la détermination

de l'intérêt général. A priori dans ce qu'on a entendu ce matin, nous pensons participer à la définition de l'intérêt général. Et notamment sur le terrain de la citoyenneté. C'est la détermination aussi du bien commun. Qu'est-ce qui est commun ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Après on en arrive à la marchandisation... Au fond, on retrouve les mêmes boucles dont on parlait tout à l'heure. C'est un peu pour vous renvoyer des éléments de débat. Il est vrai que nous parlons beaucoup du marché, de l'économie plurielle globale, on a parlé de l'Etat providence dans son idéal-type. Mais

je pense qu'on assiste actuellement à une sorte d'émancipation du secteur artistique et culturel de la relation exclusive avec notamment le ministère de la culture. Peut-être qu'on rentre dans une véritable adolescence...

nous sommes aussi rentrés dans l'attitude de l'Etat au sens des collectivités publiques... or on sait très bien que dans la culture, son positionnement et même notre positionnement n'a jamais été neutre. Nos positionnements ont souvent été en perspective ou en réaction à ce que pouvait faire ou pas l'Etat ; Or on s'aperçoit que son désengagement de plus en plus fort, ou son refus d'aller au-delà de ce qu'il fait actuellement pose beaucoup de problèmes au sein du secteur culturel dans le sens où il est obligé de s'émanciper. Et je pense qu'on assiste actuellement à une sorte d'émancipation du secteur artistique et culturel de la relation exclusive avec notamment le ministère de la culture. Peut-être qu'on rentre dans une véritable adolescence, peut-être qu'on deviendra adulte, mais jusqu'à présent on a eu une relation infantilissante avec l'Etat, de séduction, pas séduction, alors ceux qui étaient aimés, tant mieux, et ceux qui l'étaient pas, ben voilà... C'est aussi se poser les questions d'un

développement beaucoup plus large, et donc de commencer à avoir une approche au-delà de l'artistique qui mette en réflexion tout ce qui est de l'ordre de l'économie, alors j'espère que vous n'avez pas été choqués par les terminologies mais je pense que c'est aussi un passage qui est en train de se faire. Une sorte de prise de conscience. Philippe voulait réagir sur le subi/contraint ?

### **Philippe Henry**

Tout à l'heure quand Bruno disait « mais tiens, c'est étrange que la culture ne soit pas représentée dans l'économie sociale et solidaire », moi ça ne m'étonne pas. Car effectivement, tout ce qui est débattu ici vient parce que les structures de production artistiques et culturelles sont contraintes par un environnement, à la fois interne et externe, qui les amène à ces questions-là. Et c'est pas forcément plus mal. Je rappelle que les coopératives, la naissance du mouvement de l'économie sociale, c'est d'abord, face aux mutations du capitalisme du XIX<sup>ème</sup> siècle, des gens qui se sont regroupés dans des réactions de survie. Quand Actes-If dit « nous, on a commencé par des partages d'outils

c'est essentiel de regarder de bien plus près quelles sont les conditions concrètes qui se posent aujourd'hui à ces structures ou à ces formes qui ne participent pas aux deux formes dominantes d'économie. De repartir de là et non pas d'une définition idéologique où il « conviendrait » de faire de l'économie solidaire.

parce qu'on en avait besoin », c'est dans le prolongement. Après tout c'est essentiel de regarder de bien plus près quelles sont les conditions concrètes qui se posent aujourd'hui à ces structures ou à ces formes qui ne participent pas aux deux formes dominantes d'économie. De repartir de là et non pas d'une définition idéologique où il « conviendrait » de faire de l'économie solidaire. C'est là où on se plante, à mon avis. La formule concrète de la SCIC, c'est une usine à gaz. Par rapport aux problèmes concrets que nous avons à régler. Oui, la question de qui est responsable de l'économie d'une compagnie, qui est l'employeur responsable de ça, est un vrai problème, qui n'est pas réglé par la forme juridique de l'association loi 1901, qui n'est pas non plus réglé par la SCIC. Ça veut dire qu'on se trouve dans un moment historique assez intéressant, difficile mais intéressant, où de nouvelles conditions de développement sont posées, avec des mutations extraordinairement

lourdes. Nous sommes en particulier effectivement confrontés à la dominance des industries et des médias culturels. C'est aujourd'hui le socle de base, c'est à partir de là que nos artisanats doivent se recomposer, donc ça nous pose à tous d'énormes problèmes de survie, nous sommes amenés à chercher des alternatives. Et bien après tout, ce n'est pas plus mal de repartir de ces questions pragmatiques et d'inventer des solutions qui ne sont pas évidentes, plutôt que de plaquer de l'extérieur un schéma d'économie sociale et solidaire qui constituerait un mode/monde magique et qui aurait la solution de tout et là, à mon avis, on risque de ne pas du tout faire le poids. C'est pour ça que je



dis qu'on est dans un moment où, bon, certains dans le milieu artistique se revendiquent du mouvement d'économie sociale et solidaire, mais peut-être que si les mondes de l'art (dont celui des arts de la scène) ne sont pas vraiment présents dans ce mouvement-là, il y a des raisons. Je crois que la spécificité ou les problèmes spécifiques que nous avons à régler, par exemple dans le spectacle vivant, peuvent enrichir ce mouvement, plutôt que d'essayer de plaquer de l'extérieur des fonctionnements idéels, ou idéaux, sur des réalités qui sont par ailleurs très compliquées. Comment un intermittent pourrait être à la fois salarié et responsable d'un point de vue économique ou en terme d'employeur puisqu'il fait les deux ? Voilà des questions compliquées (qui sont d'ailleurs posées depuis le début du mouvement coopératif, qui visait bien à sortir de la subordination salariale). Et qui, dans l'état actuel du droit français, sont insolubles. Comment, à l'intérieur d'un secteur, peut-on proposer de nouveaux dispositifs ? Et là, l'ancienne économie sociale n'a pas les réponses, les anciennes formes ou les nouvelles formes de commerce coopératif n'ont pas non plus la réponse à nos questions spécifiques.

### **Joëlle Maccioni - INNEF**

Bon, moi bien sûr j'ai une vision plus optimiste. J'espère bien que parmi les cadres existants il y a des cadres qui peuvent répondre, de façon tout à fait pragmatique bien sûr aux problématiques des secteurs culturels et artistiques sans aller toujours réinventer de nouveaux cadres. Néanmoins je suis aussi persuadée que de nouveaux cadres sont nécessaires et pour lesquels évidemment il s'agit de s'interroger sur la façon dont ils devraient répondre subsidiairement aux problématiques des secteurs culturels et artistiques. Les cadres existent qui répondent à des situations qu'il faut bien analyser. On peut pas dire qu'il y ait un cadre idéal. Il y a des cadres qui ont des caractéristiques. C'est mécanique, ce sont des mécanismes derrière lesquels il y a des réflexions, des stratégies, de l'opérateur, mais aussi du politique. Tout cela met en scène un certain nombre de critères, de caractéristiques qu'il s'agit d'analyser de façon fine. Pour les analyser de façon fine, il faut prendre en compte le vécu, pas des théories, pas une approche « idéaliste » de la chose mais bien l'existant. Or il existe dans les secteurs culturels des cadres qui ont répondu et qui répondent encore aujourd'hui parfaitement bien à ces problématiques. Deuxième point, sur le fait que les pouvoirs publics pourraient exiger du monde culturel qu'il soit strictement sur le projet culturel et absolument pas tourné vers une économie culturelle. Alors là évidemment on est obligés de s'inscrire en faux, par rapport à cette vision là, puisque ce qu'on connaît et on travaille en proximité avec des conseils régionaux, par exemple au plan national, les conseils régionaux et les

Il y a des cadres qui ont des caractéristiques, des mécanismes derrière lesquels il y a des réflexions, des stratégies, de l'opérateur, mais aussi du politique... un ensemble de critères qu'il s'agit d'analyser de façon fine en prenant en compte le vécu

collectivités territoriales d'une façon un peu générale en ont « ras le bol » d'avoir des abonnés aux financements et ils ne souhaitent qu'une chose, c'est que les structures associatives trouvent les moyens économiques de leurs projets associatifs. Justement je dirais presque que c'est aujourd'hui un des problèmes majeurs au financement des structures associatives dès lors qu'on a pas pris la précaution de profiler une véritable économie du projet associatif. Enfin en ce qui concerne la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), mais il y a bien d'autres cadres qui sont les groupements d'employeurs, les coopératives d'activité et d'emploi dont j'aurais la possibilité de vous parler demain, les SCIC ne sont pas plus complexes, c'est pas des usines à gaz, elles sont simplement d'une dimension qui nécessite une approche qui n'est pas celle de claquer dans les doigts et de voir demain une construction associative ou autre. Elles se construisent. Dans le temps, en collectif... C'est l'exigence de tous ces outils alternatifs que nous représentons, ils se compensent en collectif, donc, ils répondent non pas d'une façon immédiate aux problématiques d'un seul, mais bien à l'intérêt collectif dans lequel chacun a trouvé son équilibre personnel. C'est donc de la construction de longue durée. Et sur laquelle il faut à la fois tenir bon. Ces projets culturels derrière lesquels on se bat sont fondamentaux, puisque évidemment on est derrière des objectifs passion, mais aussi qu'on accepte dans la forme opératoire et mécanique de composer en collectif, pour pouvoir acquérir les compétences dont on a besoin. Et là les compétences ou le mode organisationnel entrepreneurial, dont on a envie, c'est-à-dire une société un petit peu construite autrement, sur une volonté démocratique, etc. dont évidemment je donnerai d'autres caractéristiques demain.

### Luc-Noël Bailly

Oui, une question sur l'intérêt justement de se placer sous la bannière de l'économie sociale et solidaire. Est-ce que c'est simplement parce que l'activité

Est-ce que c'est simplement parce que l'activité est en sous financement ou que le secteur est en sous financement qu'on va se mettre sous le champ de l'économie sociale et solidaire ?

est en sous financement ou le secteur est en sous financement qu'on va se mettre sous le champ de l'économie sociale et solidaire ? La présentation d'Arthur était relativement convaincante. Et il me semble qu'il manque une dimension, je crois que dans l'économie sociale et solidaire, il y a un lien très proche entre consommateur et producteur. On parle même de coproduction. Et ce qui sous-entend une espèce de proximité géographique. Hormis sur la question du commerce équitable où l'éloignement est gommé par une solidarité et un engagement, sur tous les autres secteurs d'activité classés « économie solidaire » il y a une proximité géographique alors il me semble que la culture pour un certain

nombre d'entre nous elle est basée au contraire sur l'économie de l'itinérance. Un peu les marchands, les camelots, etc... bien loin de l'économie de coproduction. Moi en tant que public j'ai pas envie de travailler avec l'artiste

pour savoir ce qu'il va me présenter. J'ai envie d'être surpris, étonné, etc... Ce qui isole aussi peut-être. Et je pense à la lutte des intermittents qui a été sans doute assez mal repris par l'ensemble du public... Le témoignage de ça, c'est que il y a nécessairement un isolement, et je pense que c'est une dimension importante. Economie sociale et solidaire sous-entend la coproduction et des rapports particuliers entre consommateurs et producteurs, à l'inverse il me semble qu'une partie de l'économie culturelle repose sur le mouvement, l'itinérance, la découverte, la nouveauté, et je sais pas si c'est pas l'élément suffisant qui ferait dire : « non, c'est pas sous l'économie sociale et solidaire qu'on doit se ranger », y compris parce que les recettes liées au marché, donc à la vente, ont pour base la surprise, l'innovation, la qualité artistique, in fine. Et surtout pas venir en réponse à un besoin qui aurait été posé par le public.

### **Bertrand Krill - administrateur du Synavi à l'Ufisc**

Je voulais faire une petite remarque, dans le débat qui nous agite aujourd'hui, garder en tête l'idée que si la protection sociale bon marché en France, santé, retraite, et le chômage n'étaient pas réservés aux salariés, on parlerait pas du tout de la même manière, et on débattrait pas du tout de la même façon aujourd'hui.

### **Eric Chevance - TNT Bordeaux et association Autre(s)pARTs**

Je voulais répondre à cette intervention. Dans les grandes lignes, je suis absolument en désaccord, avec ce que tu as dit. Parce que sur nos structures, la plupart d'entre nous, nous travaillons justement dans un rapport de proximité. Nous travaillons justement dans la construction d'une relation avec une population, avec un territoire, et avec une relation qui s'inscrit et qui doit s'inscrire dans la durée et dans une certaine permanence. Alors certes nous accueillons des artistes qui viennent d'horizons différents, avec lesquels nous souhaitons faire un travail, pas simplement de présentation des œuvres, qui est un élément important, certes, mais loin d'être le seul. Mais un travail beaucoup plus en profondeur avec les populations avec lesquelles on travaille. Le fait si ça rentre ou pas dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, c'est pas là dessus le sens de mon intervention, mais c'est de dire qu'on est pas principalement sur de l'itinérance, et sur simplement des artistes viennent, présentent des œuvres, et s'en vont, et ce qui est important, c'est que des gens voient les œuvres. Je pense que aujourd'hui, il est important de se poser des questions justement différentes, parce que ça, c'est sur quoi on travaille depuis 50 ans, et qui en gros, marche pas très bien. Donc comment on va travailler avec des populations, dans des quartiers, en milieu urbain, en milieu rural etc, et comment à partir de là on fait un travail artistique et culturel...

### **Sophie - Vent d'échanges**

Par rapport aux deux interventions, je suis complètement d'accord avec ce que monsieur vient de dire, mais je crois que ça va encore plus loin. C'est comme si on spécialise ce qu'est l'économie solidaire. En fait je pense qu'il y a de multiples faces de l'économie solidaire. On trouve parfois des structures

isolées, mais qui font un travail de proximité, avec des bénévoles, ce qui ne veut pas dire qu'il faut rester dans le bénévolat, non plus. Mais des gens vont trouver une place, une estime d'eux-mêmes à travers cette implication. Les formes artistiques qui sont développées dans des structures comme ça sont aussi à prendre en compte. J'ai organisé plusieurs stages, résidences de création, et je constate comment des gens peuvent se réapproprier leur place dans l'artistique. Il y a aussi la forme de réseaux, y'a dix millions de formes dans l'économie solidaire. Les gens qui se trouvent dans l'économie solidaire n'en ont pas forcément au départ l'intention, mais c'est parce que de fait, il y a une envie, de partage, de vivre autrement et qui se crée dans des actions. Après on peut ranger ces initiatives dans ce qu'on veut. Effectivement c'est intéressant de valoriser cette dimension parce que quand on parle d'économie il ne s'agit pas de se placer d'office dans l'économie solidaire pour dire « on a droit à de l'argent », mais de fait on a un rôle social. Il y a sans doute toute une partie de ce qui existe dans le monde qui ne peut pas être couvert par des structures qui sont dans d'autres formes d'économie, et donc on est absolument nécessaire. On a besoin de cette reconnaissance de notre nécessité. Lorsqu'on a évoqué le fait d'être financé pour quoi, on dit qu'on est pas rentables, moi je crois au contraire qu'on est extrêmement rentables, car sans ce tissu là il y aurait un niveau de chômage, de besoins de réinsertion, de gens paumés, de gens qui savent plus où ils sont qui seraient énormes, et qui va payer ça ? Quand on nous donne de l'argent, c'est en fait une reconnaissance du rôle qu'on fournit, et pas dans un but lucratif mais dans un but social. Et c'est une notion qu'on doit pouvoir faire remonter dans le dialogue qu'on a avec les officiels... Les situations de crise favoriseraient la prise en compte d'initiatives plus solidaires, ça a été dit tout à l'heure. Moi il y a dix ans j'ai commencé à créer un réseau, c'était difficile de parler de réseau, mais il y a avait quand même des actions solidaires, maintenant la crise nous amène à un échelon plus loin, c'est qu'on est obligés de se mutualiser pour y arriver.

il ne s'agit pas de se placer d'office dans l'économie solidaire pour dire « on a droit à de l'argent », mais de fait nos structures ont un rôle social, il s'agit donc de gagner cette reconnaissance-là

### **François Fehner - directeur artistique de l'AGIT**

L'Agit est une compagnie de théâtre itinérante, qui est installée ici et qui fait partie des équipes permanentes de la Grainerie, elle est membre du CITI dont parlait Shirley tout à l'heure, et qui est donc une association-fédération de compagnies de théâtre itinérant. Je suis aussi membre du Conseil d'Administration du CITI. Je voulais répondre à Luc-Noël en vous parlant de deux expériences. L'Agit existe depuis 1990 et depuis 1999. L'Agit s'est concentré sur ses activités sur différents territoires, plutôt situés en Midi-Pyrénées, d'abord des territoires urbains avec l'agglomération du Grand Toulouse, et aussi des territoires ruraux sur La Bastide de Sérou, sur le Pays Couserans, en Ariège. Depuis 1999 ce qui est assez marrant, c'est que la structure, la compagnie a changé complètement d'économie. Partant d'une

économie classique en faisant un certain nombre de festivals et en vendant les spectacles qu'elle crée et en essayant de trouver des contrats, à partir du moment où on a commencé à faire ce travail sur les territoires, on s'est rendu compte au fur et à mesure, doucement on a diminué notre activité de recherche de contrats, et on en a eu de moins en moins mais on a continué à avoir une activité économique et on a perdu toute notion de ce que c'était que vendre, acheter, etc... Par contre on est installé dans différents secteurs et on se rend compte que finalement on n'est plus dans une dynamique de vente. On est dans une dynamique de partenariat fort, d'abord avec les collectivités territoriales bien évidemment, qui sont celles qui nous aident et qui nous

Dans notre compagnie, nous sommes passés d'une dynamique de vente à une dynamique de partenariat fort, d'abord avec les collectivités territoriales, qui sont celles qui nous aident et qui nous financent pour la majeure partie de notre économie, mais aussi avec bon nombre d'associations, associations de quartier, associations de théâtre amateur, et associations de spectateurs...

financent, pour la majeure partie de notre économie, puisque je pense que notre part d'autofinancement dépasse rarement maintenant les 30% alors qu'avant elle était majoritaire, elle était à plus de 60%. Là je parle de vente, de billetterie, de choses comme ça. Donc ces partenariats c'est les collectivités territoriales, mais c'est aussi beaucoup d'associations, associations de quartier, associations de théâtre amateur, et associations de spectateurs. Et là au niveau des associations de spectateurs, par exemple sur Actes en Scène, qui est une association d'Ariège, avec laquelle on travaille activement depuis 5 ans, c'est justement eux qui ont posé le besoin. C'est-à-dire que c'est des gens, des spectateurs qui se sont réunis pour créer une association et pour faire de la programmation dans leurs pays, pour quelque part amener une animation, une animation culturelle pour leurs enfants... pour eux-mêmes, pour la vie là-bas, et pour que leur vie soit intéressante, qu'ils s'y retrouvent, qu'ils retrouvent sur le plan artistique des choses qu'ils auraient peut-être plus facilement trouver en ville mais qu'ils essayent de faire

venir chez eux. Dans cette dynamique là il paraît fondamental que des liaisons se fassent réellement entre des associations artistiques, des associations de spectateurs, les collectivités, etc... A mon avis on est là dans une dynamique d'économie sociale, et solidaire. C'est quelque chose, je pense, d'assez original parce que quand on en parle au CITI, les compagnies de beaucoup d'autres régions de France, et des compagnies internationales, il est quand même assez rare de rencontrer ces associations. Une des possibilités qu'on a c'est donc de développer ces secteurs citoyens où finalement c'est les spectateurs, le public et l'habitant qui décident à un moment donné de se créer son environnement culturel. A partir de ce moment là c'est vraiment très important qu'il y ait, de toutes parts, des associations relais et qu'il y ait une entente, presque « familière », même peut-être « familiale », qui se fasse au fur et à mesure du temps qui passe. C'est ce que, nous, visiblement, on espère être en train de

bâtir. On le bâtit en milieu rural, on le bâtit en zone urbaine, et lorsqu'on parle de théâtre amateur, c'est aussi pour moi des spectateurs potentiels.

Autre chose, puisqu'en effet on est dans une crise de l'économie culturelle, malgré tout, quelque chose qui est débattu fortement au sein du CITI, par les compagnies de théâtre itinérant, ça a été la mutualisation. A cet effet par rapport à cette idée, à ce principe de mutualisation, on a organisé cette année une tournée qui s'appelle Bivouac des théâtres voyageurs, qui s'est fait entre trois compagnies régionales, une compagnie de Midi-Pyrénées, l'Agit donc, une compagnie d'Auvergne, qui travaille avec le pays Livradois Forez, son association de structures relais, c'est un

Parc Naturel (c'est pas le Pays), et ensuite une communauté de communes dans les Alpes du Sud, une compagnie des Alpes du Sud. On a organisé une tournée avec 6 compagnies de théâtre itinérant qui se sont regroupées au sein du CITI, dans cette dynamique de réseau, et donc trois compagnies françaises ont accueilli trois compagnies internationales, une compagnie québécoise, une compagnie nigérienne et une compagnie mexicaine. Ces trois compagnies, québécoise, nigérienne et mexicaine sont des compagnies qui n'ont pas les moyens, ou qui n'ont que très peu de moyens, parce qu'elles sont pas aidées dans les pays où elles sont, pour des raisons économiques très simples à comprendre. On a donc monté une tournée dont le budget

global a avoisiné les 200.000 euro, ce qui n'est pas négligeable. Il y avait 40 personnes en tournée sur une période d'environ deux mois. Sur les 200.000 euro, on est arrivé à salarier tant bien que mal la majorité des personnes participantes, on a travaillé sur le bénévolat avec les structures relais bien évidemment, qui étaient donc le Parc Naturel, les communautés de communes, etc, et les aides sur place et on a dynamisé les relations territoriales des trois compagnies respectives. Nous ça nous paraît une voie intéressante à explorer. En posant que la mutualisation paraît être en effet, de cette façon là, efficace, peut-être en créant une nouvelle sorte de lobbying, mais où malgré tout on se retrouve, et où à ce moment là, elle a un rôle d'identité, carrément, de nos pratiques, et un rôle réellement structurant, en créant des nouveaux réseaux qui peuvent être des alternatives à des réseaux plus institutionnels.

en créant une nouvelle  
sorte de lobbying, où  
malgré tout on se retrouve,  
la mutualisation est  
réellement efficace en ceci  
qu'elle a un rôle d'identité  
de nos pratiques, un rôle  
réellement structurant, qui  
permet de créer des  
nouveaux réseaux qui  
peuvent être des  
alternatives à des réseaux  
plus institutionnels.

### Shirley Harvey

S'agissant de la question qui est de savoir si on ne plaquait pas de façon artificielle un système qui serait lié à l'économie sociale et solidaire sur nos activités, je ne pense pas que d'aller dans ce sens soit intéressant ni fructueux. En fait, si l'on se tourne vers ce secteur économique, c'est davantage pour voir ce que font les gens dans d'autres secteurs d'activités qui ne sont pas des



activités culturelles. Comment les autres produisent ? Comment les autres diffusent ? Un problème qui est lié au secteur culturel, c'est qu'on fonctionne beaucoup trop entre nous. Ce serait intéressant justement d'aller voir à l'extérieur. Nous devons pas nous positionner en marge de la société, mais dans la société en tant que citoyen, tout simplement. C'est dans ce sens-là qu'il est intéressant de se tourner vers l'économie sociale et solidaire, c'est pour rencontrer d'autres acteurs, d'autres citoyens, qui ont dans d'autres activités, et qui ont peut-être des réponses auxquelles nous on a pas pensé, parce qu'on a fonctionné depuis des années sur un seul système.

### **Philippe Metz - directeur et fondateur de Music'Halle**

Quand je vois le mot économie lié au mot de culture, j'aimerais bien finalement qu'on parte de l'état de nos structures, qui est de la précarité, de la fragilité économique. Et donc c'est ça qu'on a à régler. Mais ce n'est pas parce qu'on s'est retrouvé précaire et fragile et dans plein de difficultés pour souvent répondre d'ailleurs à d'autres précarités, qu'on s'est retourné vers l'économie

Plutôt que de se retrouver dans l'économie solidaire ou l'éducation populaire, qui sont peut-être des choses à réinventer, ou à continuer et/ou à prolonger, il faut qu'on continue à se bagarrer et réinvestir les endroits de la négociation

solidaire. Moi je crois que c'est parce qu'il y a des valeurs dans le monde artistique, dans le monde de l'art, dans le spectacle vivant, qui sont déjà et depuis longtemps (si l'on fait le lien avec l'éducation populaire, on voit bien comment les choses se sont en plus construites), qui étaient déjà des valeurs de solidarité, et où donc depuis toute cette histoire de nos métiers, on a amené de la plus-value, et on a effectivement cette rentabilité qui n'est pas une rentabilité économique mais une rentabilité du côté du social, du côté du culturel et artistique. Plutôt que de se retrouver dans l'économie solidaire ou l'éducation populaire, qui sont peut-être des choses à réinventer, ou à continuer et/ou à prolonger, il faut qu'on continue à se bagarrer ; mais les choses sont bien avancées dans cette ville et dans cette région, pour arriver à plus de

reconnaissance, pour qu'on soit de moins en moins privé d'argent public. Parler d'économie, c'est parler de flux économiques. On est dans un secteur où on aime pas trop l'argent mais où en fin de compte, c'est à un moment donné toujours un banquier qui nous appelle... Ça continue à exister. Notre secteur n'est pas différent des autres. On manipule effectivement des flux économiques comme partout ailleurs. On manipule également du rapport salarié-employeur. Quand certaines de nos associations, de nos structures sont en face d'un prud'homme, et ça nous arrive évidemment puisqu'on est des employeurs comme les autres, on se retrouve bien en face d'un côté les salariés, de l'autre côté des employeurs. On est pas dans une économie parallèle. Ça me fait penser, si vous voulez, à ces ghettos. Bon, je suis pas loin de la place Arnaud

Bernard, et je me régale d'être à cet endroit là, et ben à un moment donné, les clopes, ben on les achète dans une économie parallèle. Donc on va pas devenir nous des gens qui allons fabriquer de l'économie parallèle. Pour éviter ça et de la même façon je disais tout à l'heure qu'il faut faire levier, plus de reconnaissance, de cette qualité, de cette plus-value qu'on amène, il me semble qu'il faut réinvestir les endroits de la négociation. Tant qu'on est pas syndiqués, tant qu'on est pas dans des relations d'employeur-salarié, c'est plus difficile. Il vient de nous tomber par exemple, le rapport qui a été fait sur la culture au niveau régional par le conseil économique et social. Y'a des gens qui à un moment donné se réunissent en CESR, et qui donnent des avis sur la politique culturelle que mène la région, et ça c'est dans des liens où il y a des gens qui viennent de cette fameuse société civile, et qui existe depuis très très longtemps. C'est pas parce qu'on sort le mot de citoyenneté, qu'elle n'existe pas depuis très longtemps. Donc je pose la question : est-ce qu'on est, les uns les autres, participants à ces endroits là ? Je suis très heureux que l'Ufisc à un moment donné, au CNPS, à l'AFDAS, soit dans des endroits où il faut être. Bon après, le problème que j'ai le plus, mais j'adore Philippe Berthelot, il le sait, c'est quelqu'un qui a énormément de mandats, partout. Donc on a nous-mêmes à se poser la question, de la démocratie qu'on met en œuvre dans nos propres organisations, et de cette façon qu'on a de mettre la tête dans le guidon parce que à un moment donné, on est quelques uns à militer, et du coup à être dans plein d'endroits. Donc c'est aussi un appel à revenir aux sources d'un militantisme effectif. On peut l'appeler co-construction, c'est bien gentil mais c'est aussi du rapport de force sans être spartiate, ou martial, sans faire peur. Il faut qu'on arrive dans des intérêts qui sont ceux de la finance publique qui sont aussi les nôtres, de trouver de l'échange, etc... En dernier point, je dirais que tout ça finalement, c'est nos démarches, nos philosophies, qui sont effectivement là particulières. On a une façon sans doute différente de travailler dans nos milieux parce qu'on est rattaché à des philosophies, et avec des fonctionnements différents. Mais par exemple quand on entend un intermittent... un salarié ne peut pas être employeur. Un salarié peut pas être président de son association. Arrêtons aussi de parler du statut d'intermittent. C'est un régime Assedic. On est un peu trop dans la confusion à ce niveau là. Donc faisons attention à ces choses là.

### **Laurie Blazy - coordinatrice du Couac**

Par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure sur les modes d'organisation, et puis je rebondis du coup sur mon ami Philippe, au Couac nous fonctionnons en collégiale. C'est-à-dire que nous n'avons pas de bureau avec son président mais une collégiale élue par l'assemblée générale. L'idée était de garder une représentativité large du collectif, le Couac étant plus issu d'un mouvement que d'une volonté formelle de créer une association à une date donnée. On a ainsi voulu justement contourner et éviter la représentativité et la responsabilité unique d'une personne, le président, responsable de l'association, portant juridiquement seul les responsabilités de la mise en œuvre du projet, etc... tout ce qui a pu être évoqué déjà. Le choix au Couac a été d'avoir des représentants de structures, et des représentants de personnes,

de manière à ce qu'évidemment les personnes ne soient pas isolées au sein du collectif, ces représentants sont donc élus par l'assemblée générale annuelle,

Notre fonctionnement en « collégiale » nous permet en interne d'avoir un partage beaucoup plus direct, beaucoup plus évident, même si ça nous oblige aussi, nous, salariés à être dans un rapport collégial, systématiquement, mais ça permet d'avancer sur une parole partagée.

et à partir de là, ils ont un mandat, pour administrer l'association. Ça nous permet nous en interne d'avoir un partage beaucoup plus direct, beaucoup plus évident, ça nous oblige, nous, salariés à être dans un rapport collégial, systématiquement, mais ça permet d'avancer sur une parole partagée. Je sais que ce système n'est pas le plus répandu mais nous ne sommes pas les seuls à l'expérimenter. Mix'Art Myrys a évolué d'un bureau vers une collégiale. Je suis régulièrement sollicitée sur cette forme : c'est quoi cette collégiale, qu'est-ce que ça vous apporte, comment peut-on reproduire ça sur nos propres aventures ? Donc c'est une forme qui peut répondre à différentes situations mais qui a aussi des contraintes. Pour des raisons pratiques, nous avons un mandataire financier et social mais tous les membres de la Collégiale ont une responsabilité juridique et morale partagée.

Même quand j'irai aux prud'hommes, mon cher Philippe, ils seront tous coresponsables ce jour là...

### **Randy Norris - réseau des musiciens indépendants**

On bosse avec des groupes de toute la France. Par rapport à l'emploi dans le milieu associatif. Dans les nouvelles formes d'emploi, c'est Madame qui en parlait tout à l'heure, moi j'ai une question qui peut paraître un peu naïve mais à quand des postes dits culturels, distincts de postes qui sont eux créés pour de l'accompagnement par exemple. Ça nous pose des problèmes de durée sur ces postes là. On a à peine le temps de former les personnes. Nous nous travaillons sur Internet, sur le numérique, c'est des métiers à haute compétence, avec des évolutions très rapides, donc en à peine deux ans, le temps de se mettre dans la structure, de former, il faut changer les équipes. Je parlerai même pas du relationnel avec les artistes, c'est dans l'accompagnement, le suivi, qui demandent aussi d'être à l'aise avec la structure, avec les outils et donc, moi c'est quelque chose qui m'a toujours marqué depuis que je travaille dans le monde associatif, j'ai bossé dans le théâtre aussi, un an de contrat CES pour prendre en charge plusieurs pôles d'un métier, c'est trop peu, la durée est trop courte. Moi j'ai même eu le cas dans une structure importante de Toulouse, de pas avoir le temps de faire la formation qui m'était proposée, parce qu'il y avait une charge de travail trop grande, donc on est clairement sur un problème de temps. J'aimerais bien que ce soit un moyen de pression collective, de faire un appel à des postes culturels sur une durée plus longue. Philippe de Music'Halle parlait tout à l'heure des directeurs et fondateurs qui encadrent les employés et les bénévoles, qui ont la tête dans le guidon sur les projets, plus de temps pour avoir des personnes à l'aise sur les projets, c'est moins de têtes

dans le guidon aussi. Je pense aussi aux moyens de pression médiatiques, moi je travaille sur internet mais il y a aussi des réseaux d'informations type magazines, de télé associatives, qui utilisent le numérique, qui essaient de négocier des fréquences aussi pour émettre, et je crois qu'on a là un moyen de pression tant culturel qu'artistique pour vraiment présenter les innovations, les nouveaux talents, les besoins d'information pour les artistes, mais aussi quelque part sans mettre d'ultimatum aux pouvoirs publiques, leur montrer que la visibilité, l'originalité et la création ne passent pas obligatoirement par le politique. On a des moyens de visibilité, on a besoin d'aides des pouvoirs publiques, mais la visibilité se fait par les événements, par les artistes et par leurs talents. Donc le moyen de pression il est aussi sur cette base là. Une bonne coordination et un bon réseau de médias. Une mutualisation de la communication, déjà et l'impact de nos événements, de nos revendications et de nos problèmes serait plus fort aussi. Il y a eu des états généraux du tiers secteur audiovisuel, y'a eu l'appel de Marseille lancé il y a peu de temps, c'est un peu le pied de biche dans ce coin là.

on a besoin d'aides des pouvoirs publiques, mais la visibilité se fait par les événements, par les artistes et par leurs talents. Donc le moyen de pression il est aussi sur cette base là : une bonne coordination et un bon réseau de médias. Une mutualisation de la communication, déjà et l'impact de nos événements, de nos revendications et de nos problèmes serait plus fort aussi.

Je finis sur l'emploi culturel : je n'ai pas trouvé dans les formes d'emploi qui existent, mais deux ans pour faire les mêmes types d'emploi pour sortir de la précarité, et pour développer du lien social, et de l'accompagnement artistique, il y a une ironie pour pas dire du foutage de gueule aussi depuis des années.

### **Frédéric Gay - association Etymôn**

Je suis président de l'association, je suis pas du milieu culturel. On est une association qui accompagne pas mal de projets, qu'on qualifie d'utilité sociale, et donc certains projets autour du milieu culturel, il y a un projet qui est représenté ici avec l'association Cricao qui accompagne les artistes africains à Toulouse et qui est dans notre même local. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai su hier qu'il y avait cette réunion aujourd'hui. Je voulais témoigner sur la pertinence de s'intéresser à l'économie solidaire pour le milieu culturel. Personnellement j'en suis convaincu depuis plusieurs années, et c'est vrai que j'ai toujours été étonné que les acteurs du secteur culturel ne soient pas plus présents. A la fois de leur volonté et inversement. A la fois des acteurs de l'économie solidaire ou sociale qui sollicitent pas ou qui invitent pas les acteurs culturels comme on le voit sur le forum de l'économie solidaire chaque année. Je suis content de voir qu'il y a cet intérêt, et tous ces bons arguments. Je trouve intéressant le concept d'économie solidaire pour les acteurs culturels et

pour d'autres secteurs d'activité, tout d'abord parce que c'est une façon de se réapproprier la question de l'économie. Et de pas rejeter l'argent. Mais bien de voir en quoi cette économie est d'abord sociale. Elle est créatrice de liens, et

Je trouve intéressant le concept d'économie solidaire pour les acteurs culturels et pour d'autres secteurs d'activité, tout d'abord parce que c'est une façon de se réapproprier la question de l'économie

par nature. Pourquoi elle est devenue si inhumaine? Peut-être tout aussi intéressant, l'opportunité de réfléchir au sens de nos actions, c'est vrai qu'on a parfois, du fait de l'économie ou du fait de la non économie ou du fait de nos priorités, on perd le sens de nos actions. L'économie solidaire n'est pas un mouvement, c'est un concept et des recherches très intéressantes comme l'a montré Jean-Louis Laville, riche de réflexions et de pratiques à la fois intersectorielles et internationales. On peut trouver des réponses aux Etats-Unis sur ce qu'on pourrait faire ici. Même aux Etats-Unis, même si eux n'appellent pas ça comme ça, il y a des choses dont on peu s'inspirer. Par rapport à la SCIC, pourquoi pas? A mon avis, créer une SCIC peut être intéressant à une condition, et cette condition

n'est pas remplie pour le moment, c'était qu'il y ait les collectivités publiques, territoriales entrent dans le capital. Et là où le concept de la SCIC est pondue par des gens à un moment qui ont perdu la réalité du terrain, c'est que ces collectivités locales interviennent rarement dans le capital. C'est très difficile pour elles. Si c'est le cas dans certains endroits, et bien tant mieux, ça vaut le coup de faire une SCIC. Après, les solutions alternatives qui existent et qui marchent justement, pour montrer dans d'autres secteurs comme le commerce équitable: Solidarmonde, qui est une société anonyme qui s'occupe d'importation. Mais les actionnaires principaux sont des associations, donc l'articulation possible entre société anonyme et associations, avec un actionariat principal maîtrisé par une association est une des solutions pour que le sens apporté par l'association garde le pas sur l'économique apporté par la société anonyme en utilisant les cadres existants.

### **Claude Renard - Institut des Villes**

Je sais que demain je serai à la tribune donc il y aura certainement plusieurs choses sur lesquelles je serai amenée à répondre. J'avais envie de réagir sur la question des délais par rapport aux emplois, et autres, et à resituer ça dans un contexte que j'ai bien connu puisque j'ai travaillé à cet endroit là, qui était censé être un endroit interministériel de mutualisation des moyens par rapport à des endroits et des territoires qui étaient en grande difficulté, donc la Politique de la Ville. Finalement la contradiction, c'est que cette politique de la ville a généré des dispositifs sectoriels éphémères, qui finalement ont été à l'inverse de ce à quoi ils étaient censés répondre. On a effectivement une série de dispositifs sectoriels qui d'une année sur l'autre changent avec l'incapacité pour les acteurs de se les approprier dans un vrai projet qui est du désirable qui doit devenir durable, et que cette durabilité par rapport à cette sectorisation a

été impossible. Donc la politique de la ville a été finalement un lieu contradictoire où la question de l'économie solidaire a pu être posée de manière quelques fois transversale, j'ai souvenir d'un certain nombre de travaux que nous avons été amenés à faire avec Culture & Proximité, sans pouvoir réellement interroger ce qui pourtant me semble être ce que font les projets culturels sur le terrain, ce que font les nouveaux territoires sur le terrain, l'ensemble des questionnements dont la société a besoin aujourd'hui. Que ce soit l'économique, l'urbain, et que ces projets là quand ils se mettent en œuvre, en acte,

la politique de la ville a été finalement un lieu contradictoire où la question de l'économie solidaire a pu être posée de manière quelques fois transversale mais sans pouvoir réellement interroger ce que font les nouveaux territoires sur le terrain, l'ensemble des questionnements dont la société a besoin aujourd'hui

interpellent toutes ces politiques publiques dans un besoin de mise en cohérence de l'Etat qu'on ne trouve pas dans la réalité. Je pense que demain on développera ces éléments là dans des débats plus précis sur les SCIC notamment et je vous lirai quelques extraits de propos d'élus confrontés à des SCIC culturelles, et ce qu'ils peuvent en dire, et je pense que ça nous amusera de pouvoir réagir vis-à-vis de ça.

### **Gabi Farage - Bruit du Frigo**

Je voulais demander si là où en était le débat, avait été évoqué, la question de l'alignement sur les conventions collectives. Je voulais donc souligner cet autre paradoxe. Ce qu'évoquait le jeune homme tout à l'heure sur les emplois censés faciliter les choses, moi je vis en tant qu'acteur culturel, artiste et aussi

je crois qu'il faut se rappeler que la majeure partie d'entre nous, quels que soient les parcours, partent de culture où on fabrique les modèles économiques à partir de systèmes D, sur des systèmes de survie, pas forcément par volonté, et avec un apprentissage sur le terrain pour arriver à mener ces barques... et on continue de ne pas avoir trouvé pour la plupart d'entre nous comment le faire.

directeur d'une équipe en tant qu'employeur, cet espèce de paradoxe depuis des années, où des actions qui sont reconnues, soutenues, et des dispositifs par lesquels on peut accéder, etc, et jamais la question de l'alignement sur des conventions collectives, on arrive

à la mettre sur la discussion, au travail sur la table. Et quand on parle aussi de la démarginalisation de notre milieu, de nos milieux au sens large par rapport aux autres secteurs du droit du travail, quand tu as la possibilité d'engager une personne qui n'a jamais été dans le champ de la culture et qui vient d'autres



secteurs d'activités, et qui découvre là où elle met les pieds, et les cadres auxquels elle pense normalement aspirer en tant que travailleuse dans un cadre professionnel, et qu'elle voit que en gros, on va dire que son directeur va être moins rémunéré qu'elle par exemple, on se retrouve dans des situations où jamais on a eu un cadre de négociations, sérieux, avec les collectivités. Sur la confusion entre employeur et salarié à propos de l'intermittent, je crois qu'il faut se rappeler que la majeure partie d'entre nous, quelques soient les parcours, partent de culture où on fabrique les modèles économiques à partir de systèmes D, sur des systèmes de survie pas forcément par volonté, et avec un apprentissage sur le terrain de comment mener ces barques. Et on continue de ne pas avoir trouvé pour la plupart d'entre nous comment le faire. Et peu se préoccupent aujourd'hui de transmettre, de faciliter à des projets artistiques le fait d'acquérir des maturités, des pistes, parce que notamment certaines pistes, on les a pas. Aujourd'hui il n'y a pas que les artistes et les acteurs culturels qui commencent à beaucoup se poser ces questions d'économie solidaire, c'est qu'en face des collectivités comme les conseils généraux qui récupèrent des responsabilités comme le RMI etc, se mettent face à des angoisses existentielles par rapport à des idées d'impasse. Et donc c'est là où on se retrouve à avoir un premier petit terrain de négociation possible, mais sachant que c'est donnant-donnant. Aujourd'hui ils sont d'accord pour qu'on dégage des idées, mais la plupart des idées ne nous font même pas encore tendre vers la normalité.

### **Nicolas Bordes, responsable des Musicophages**

Deux trois petites remarques. Les Musicophages sont une petite structure, et en terme d'économie solidaire, ce que je constate c'est qu'on est surtout solidaire de notre précarité. Nous sommes aussi membres du Couac, et ça fait déjà un petit moment qu'on brasse ce genre de notions qui me semblent bien évidentes. Je voulais revenir suite à ce que disait Randy sur ces questions d'emploi, car si l'être humain est quand même pas mal au cœur des réflexions, des notions avancées cet après-midi, on est quand même soumis à la quadrature du cercle, que ce soit, en temps que simple responsable ou employeur associatif. Il est extrêmement difficile pour nous de valoriser ces notions de solidarité, de citoyenneté... auprès d'une collectivité publique quelle qu'elle soit. C'est surtout sur nos projets, sur des réalisations très concrètes et chiffrables qu'on nous accompagne. Si les pouvoirs publics nous accompagnent, bien souvent par contre, là où le bât blesse, c'est sur la question des emplois aidés, où le secteur associatif est en train de connaître des heures difficiles et en cette période d'avant élections, on nous offre plus grand chose comme débouchés, plus d'emplois longs... Donc ce qui nous pousse au sein de nos

en terme d'économie solidaire, ce que je constate c'est qu'on est surtout solidaire de notre précarité... Il est extrêmement difficile pour nous de valoriser ces notions de solidarité, de citoyenneté, etc, auprès d'une collectivité publique quelle qu'elle soit.

structures à aller chercher de l'économie ailleurs, donc vers le marché, à développer du service, et quelque part à sortir de notre idée association à but non lucratif. Il y a donc une contradiction qui est difficile à manipuler au sein d'un projet associatif. Madame, tout à l'heure je vous ai entendu dire que vous aviez déjà des retours sur ces nouveaux emplois de conseils régionaux qui en ont ras-le-bol d'être la vache à lait de projets non rentables, vous nous direz l'intitulé, mais pour l'instant on nous propose très peu de nouvelles formes d'emploi dans ce secteur associatif... S'il fallait qu'on monte des projets rentables en association, il faudrait faire passer le message avant et peut-être réformer le statut de l'association loi 1901... et nous expliquer à être rentable. Il y a aussi des acteurs associatifs qui en ont ras-le-bol de voir des collectivités partager l'argent de façon douteuse en doublant des équipements, en montant des événements phares qui coûtent des fortunes, etc... Là il y a un petit problème aussi.

### **Barbara Jeanneau - Friture (bénévole)**

J'ai beaucoup aimé ton intervention tout à l'heure, Shirley et notamment lorsque tu évoquais le fait que la culture se tourne vers d'autres acteurs. Parce que finalement tout ce qui s'est dit, jusqu'à présent, ça rejoint de nombreuses problématiques que l'on rencontre, nous aussi, jeune magazine régional, unique parce qu'effectivement, il n'y en a pas d'autres, Friture étant le seul mensuel régional en Midi-Pyrénées, associatif et qui traite d'alternatives. On est un relais d'alternatives sur le terrain vers le grand public, c'est un gros projet. C'est un 56 pages, mensuel, en couleurs, vendu en kiosque, sur toute la région, tiré à 5000 exemplaires... Je suis pas là pour vous faire le résumé de ça, mais ce que je voulais simplement dire, c'est que nos petits problèmes d'associations qui finalement sont quand même des projets d'entreprises, c'est la problématique de beaucoup de gens ici. J'aimerais bien que ce type d'événement soit plus fréquent, qu'on arrive à se retrouver parce qu'on a beaucoup de choses à se dire. Que ce soit Etymôn, qui sont réellement dans l'économie solidaire ou vous acteurs culturels, qui finalement offrez aussi ce service de proximité à la personne, et nous, médias.

### **Philippe Metz**

Je voudrais pas vous ensuquer avec des histoires d'économie mais ce qui me semble central quand même. Le projet de la SCIC dont on parlera demain qui a été initié par Alain Lipietz à l'époque, il faudrait le regarder de très près parce que quand on veut faire une mutation, (il faut rendre aussi hommage à Opale qui a initié des formations sur ce sujet) il faut quand même se rendre compte qu'on passe d'un mode associatif à quelque chose où d'un seul coup, vous êtes plus des adhérents, vous avez plus un fonds propre, vous avez un capital et vous devenez sociétaires. C'est-à-dire qu'à un moment donné il faut que chacun puisse y mettre de l'argent. Et qu'on se partage un capital. Et que c'est au montant du capital investi qu'on va se partager le pouvoir. Après c'est vachement bien fait dans les SCIC parce que toutes ces choses là sont prévues, qui permettent de réajuster le fait que le pouvoir ne soit pas celui de l'argent ou de l'argent apporté. Ce que je voulais dire, c'est surtout que finalement ce

qui est patent dans toutes nos organisations c'est ce manque de fonds propres qui font que nos économies de précarité durable...

### **Philippe Berthelot**

J'avais parlé de « fragilité durable »...

### **Philippe Metz**

Oui pardon, de fragilité durable. Donc il y a effectivement des gisements d'emploi et des gisements de services et de plein de choses dans nos activités mais ce qui manque le plus c'est des fonds propres pour avancer. Alors est-ce qu'en mutualisant la précarité, on y arrivera, est-ce que les banques mutualistes, est-ce qu'il y a des modes économiques efficaces pour gérer non pas la précarité mais pour l'enrayer justement et faire que ça irait mieux.

### **Bruno Colin - Opale**

La problématique « économie solidaire » n'est pas forcément « est-ce que j'en fais partie ou pas ? est-ce que ça permet de sortir de la précarité ou pas ? ». J'insiste sur la notion de démarche de progrès. C'est une façon de se poser un certain nombre de questions pour savoir de quelle manière on souhaite développer ses activités.

Nous avons ainsi organisé un débat particulièrement intéressant dans le cadre du Forum (le Forum des Musiques Actuelles) sur l'économie plurielle, vue à travers deux prismes : le bénévolat, et le principe d'autolimitation. Pour le deuxième point il s'agit du cas où une structure a pris une certaine aura sur un territoire, et absorbe une grande partie des subventions disponibles, mais décide d'accepter que de nouvelles initiatives émergent et intègrent le paysage. C'est une question particulièrement importante. Dans la problématique « économie solidaire », c'est mener une réflexion sur la manière d'accueillir les nouvelles initiatives, de créer des processus d'autorégulation. De répondre aux questions : comment s'unir, comment construire ensemble.

La problématique de « l'économie solidaire » doit nous amener à une réflexion sur la manière d'accueillir les nouvelles initiatives, de créer des processus d'autorégulation. De répondre aux questions : comment s'unir, comment construire ensemble.

Le thème du débat de cet après-midi était selon moi : comment construire de la représentation ? Une représentation qui, au niveau national, soit en mesure de négocier avec des instances nationales, mais qui puisse aussi se décliner en région... en prenant en compte les associations bien implantées tout comme les initiatives émergentes. Comment organiser cela ?

Dans le cadre de notre mission d'appui aux DLA, on nous renvoie constamment à la question : qui sont, sur le secteur culturel associatif, nos interlocuteurs en région ? Je vous renvoie la question. Opale est un organisme d'appui qui peut essayer de développer ça. Quelles sont les relations qui vont s'élaborer entre des organisations régionales, et les deux unions nationales que sont l'Ufisc et la COFAC ? Certes, la représentation demande une énergie supplémentaire aux acteurs d'un territoire, en plus de leurs activités. Mais il reste un travail important à faire sur cette question des liens entre les organisations régionales et nationales.

L'un des enjeux pour ces organisations est de développer la connaissance de l'économie et de l'emploi sur leur propre secteur. Car, aujourd'hui, pas plus la puissance publique que les acteurs associatifs, même s'ils sont organisés, ne sont réellement capables de dire quels sont les réels besoins.

Les acteurs associatifs doivent être capables, à un moment, de dire à leurs partenaires publics comment intervenir et quel budget serait nécessaire pour faire sortir un certain nombre de structures de la précarité. Pour cela, il faudrait idéalement que les structures culturelles associatives soient bien représentées par des instances fédérales ou syndicales. Mais dans le secteur culturel, les organisations se sont démultipliées. Les 220 signataires de notre association citent, par exemple, 110 noms d'organisations différentes auxquelles elles appartiennent.

Identifier qui défend quoi, et à quel niveau, est aujourd'hui difficile.

Le problème serait d'arriver à construire des modes de représentation bien adaptés. Que représente telle union, que peut-elle négocier, à quel niveau ? quels types de réseaux resteront des espaces de partage et de rencontres sans pouvoir prétendre pour autant négocier des politiques publiques de l'emploi ?

Je n'ai pas de conseils à donner sur la façon d'organiser ça, mais il y a une certaine urgence à construire des représentations artistiques et culturelles associatives en région. Car c'est à cet échelon que les politiques publiques, concrètement, se construisent aujourd'hui.

### **Philippe Berthelot**

Bravo !... Comment on construit du système, en fait, quel système...

### **Gabi Farage**

Ce discours n'est valable qu'à partir du moment où l'info circule sur les terrains. Aujourd'hui ce n'est pas encore le cas. Moi je crois qu'il faut vraiment s'atteler à faire circuler cette information là, avoir des relais à questionner et vers lesquels renvoyer éventuellement des informations, parce que sinon ce

discours va rester un vœux pieu. On parle des acteurs culturels, et de champs disciplinaires très larges. Faut pas l'oublier. Jamais.

### **Philippe Henry**

L'enjeu que j'ai l'impression d'entendre au fil de nos débats et de vos remarques, c'est celui de la construction d'un véritable mode de développement socio-économique singulier. Donc, ce n'est pas juste un problème de statut juridique ou d'activité, c'est l'ensemble d'un mode de

ce n'est pas juste un problème de statut juridique ou d'activité, c'est l'ensemble d'un mode de développement socio-économique viable qu'il s'agit d'inventer.

développement socio-économique viable qu'il s'agit d'inventer. Et on voit bien alors la difficulté, on voit bien aussi où en est le secteur artistique et culturel et que les initiatives sont encore très fragmentées, faut pas s'en étonner. Quand je dis ça, ce n'est

pas « tout est perdu, faut arrêter ». Mais à mon avis, il faut bien mettre en avant cet enjeu, et travailler à dresser une carte d'un nouveau mode de développement. Je ne sais pas s'il est en soi un « progrès » ou pas, moi je mettrais de côté pour l'instant cette question du progrès. L'enjeu est d'abord d'inventer un mode de développement qui soit viable, et qui repose en particulier sur cette question de l'économie réciprocaire. C'est parce qu'on va inventer un mode d'échange réciprocaire renouvelé, tel que nous pouvons pragmatiquement le construire, et qu'on va le mettre en visibilité que, peut-être, les deux autres niveaux pourront s'articuler différemment. Sinon, on continuera à dire « les collectivités publiques ne nous donnent pas assez d'argent, le marché c'est le diable, etc. » et on ne s'en sortira pas.

### **Philippe Bethelot**

Bon, on va se prendre des rendez-vous là je pense, de travail avec certains...

### **Joëlle Macionni**

Une petite réflexion sur l'économie sociale et solidaire. Je crois qu'il ne faudrait pas en parler comme quelque chose qui est établi, balisé, aujourd'hui bien cerné, etc. C'est un mouvement et même si la coopération existe depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est quand même un mouvement qui s'est révélé dans des formes concrètes assez récemment, et qui est en organisation. Quels sont les correspondants, avec qui faut-il en parler ? ça veut dire quoi concrètement sur le terrain ? Alors on a les conseillers d'économie sociale et solidaire d'Etat, on a les conseillers généraux, régionaux, qui s'y mettent mais tout le monde n'est pas à égalité devant tout ça puisque au niveau de la France on a des conseils régionaux qui ont une délégation par exemple à l'économie sociale et solidaire, et d'autres qui ont une vice-présidence à l'économie sociale et solidaire. C'est pas tout à fait la même chose. Et quand on regarde en détail et concrètement ce que ça veut dire, d'un côté ça veut dire 1 million d'euro, de l'autre ça veut dire quand même beaucoup plus. Les moyens de faire et les moyens de

répondre aux projets innovants. Le deuxième point c'est que cette économie sociale et solidaire qui est en route, on est tous contributifs. Il faut arrêter d'en parler comme si c'était quelque chose de vertical, qui nous arrivait sur la

**Economie sociale et solidaire, ça veut dire un certain nombre de critères, qui ne sont pas forcément tous ou toujours ceux d'un projet culturel. Ça laisse aussi des options**

figure, et dans lequel on s'inscrit ou on s'inscrit pas. On est contributif, et pour cela il faut monter au créneau, pour faire la démonstration qu'on a des choses à y dire et des suggestions. On peut toujours faire avancer les choses. Enfin, tous les projets culturels ne relèvent pas de l'économie sociale et solidaire. Peut-être que vous en êtes tous persuadés, mais je vais vous donner un exemple concret.

J'accompagne actuellement un projet régional, d'un conseil régional sur l'économie sociale et solidaire, et on été obligés de rejeter la collectivité à laquelle je suis pas du tout participative, je suis simplement un conseil technique, on a été obligé de rejeter un certain nombre de projets, pourquoi ? parce qu'ils n'étaient pas d'innovation sociale. Ni solidaire. Du coup, bien que culturels, associatifs, ou présentant de la mutualisation sous forme de groupement d'employeurs etc, ils ne relevaient pas du tout des critères qui avaient été déterminés par les élus de ce Conseil Régional dans le cadre de cet appel à projets. Je crois qu'il faut y aller avec discernement, pas d'amalgame. Economie sociale et solidaire, ça veut dire un certain nombre de critères, qui ne sont pas forcément tous ou toujours ceux d'un projet culturel. Ça laisse aussi des options, on peut choisir, et c'est comme ça que l'économie sociale et solidaire a du sens, d'y être ou de ne pas y être.

### **Philippe Berthelot**

De ce que j'ai entendu de part et d'autres dans la salle, l'économie sociale est relativement balisée, organisée et c'est d'ailleurs un problème pour nous, puisque quelque part ils n'ont pas trop envie de nous voir arriver en tant qu'acteurs culturels, notamment dans les outils aussi bien nationaux que régionaux. Donc il y a une vraie bataille à organiser, et on voit bien la difficulté à entrer dans des grandes confédérations comme la CPCA... Ils ne veulent pas de nous, on a fait une demande d'adhésion depuis un an sans succès. Donc il y a des rencontres à organiser, pour démystifier un certain nombre de choses. Mais au-delà de ça, le fait d'aborder cet après-midi l'économie solidaire, c'est simplement aborder la problématique économique avec un autre regard, et pas de se dire on va prendre l'étendard. C'est aussi aider chacun d'entre nous, qui se reconnaît d'une certaine alternative, d'une démarche non lucrative, etc, on commence à baliser un peu plus là où on est et là où on veut aller. Après, les outils, les dispositifs, etc, ils sont ce qu'ils sont, c'est comment nous on agit sur ces dispositifs, et là on rentre dans l'organisation, dans le système et dans la mise en œuvre d'outils, de rapports de force, de négociations, et c'est tout ça qu'il y a à construire en même temps. L'Ufisc s'est positionné comme ça, je pense que c'est aussi une interpellation qu'on fait. Il y a des fédérations, des



syndicats à l'intérieur, à un moment donné, on réfléchit collectivement, on fait de la transversalité, l'information circule, les fédérations de musiques actuelles se rapprochent aussi des médias, médias associatifs, comme les radios, où on essaye de générer de la solidarité. Solidarité à la fois sur le terrain, pour les acteurs, mais aussi de la solidarité au niveau national. Donc quand la Féarock a eu un problème, on est montés au créneau, et pas seulement nous, on en a amené d'autres. Et c'est ces jeux de solidarité qu'il faut qu'on organise. Pas seulement en termes d'économie, « nos

Le resserrement va être de plus en plus fort. Donc en face il va falloir qu'on soit un petit peu plus costaud, notamment pour travailler sur la diversité, et arriver avec nos organisations, pour dire « attendez la diversité voilà comment on la défend »

petites boutiques », mais aussi collectivement. Ça c'est fondamental si on veut tenir face à ce qu'on voit de l'organisation administrative et politique telle qu'elle se met en place et qui a du mal à se renouveler aussi quelque soit le discours. Et puis l'économie au sens très large du terme, industrielle, avec notamment les nouvelles technologies où on voit arriver des grands groupes, et puis nous tous, spectacle vivant, on se dit on est à l'abri parce qu'on est des petites boutiques, ils viendront jamais nous chercher, et c'est là où on se met le doigt dans l'œil, mais profondément. Parce que ça va attaquer sur la billetterie, qui va être dématérialisée très prochainement et ça arrive de partout. Le resserrement va être de plus en plus fort. Donc en face il va falloir qu'on soit un petit peu plus costaud, notamment pour travailler sur la diversité, et arriver avec nos organisations, pour dire « attendez la diversité voilà comment on la défend », et pas simplement des discours incantatoires tels que RDDV nous les sert actuellement. Parce que la DADVSI, on y était pas. Et on sait ce qui s'est passé. A un moment donné, il faut se réveiller.

## **Laurie Blazy**

Une question Philippe pour tenter de coller à une partie du débat annoncé, Il existe un peu partout dans les régions, dans les villes, en milieu rural, bref, des formes d'organisation qui tentent localement de répondre à un certain nombre de problématiques. On s'y reconnaît bien sûr les uns les autres plus ou moins. De la même manière, nous nous inscrivons dans des organisations et réseaux professionnels nationaux qui ont pignon sur rue ou qui ont l'écoute des institutions. Tous les niveaux existent. Pourtant, et malgré tous les outils existants, je pense notamment à Internet qui a complètement révolutionné nos modes de communication (et qui s'est révélé très efficace pour le mouvement des intermittents du spectacle), nous devrions pouvoir améliorer la « mise en réseau ». Quel regard avez-vous à l'Ufisc sur cette espèce de toile, sur les différents niveaux d'organisations, professionnels, amateurs, publics ? (François en parlait tout à l'heure ) Comment pourrait-on imaginer mieux s'organiser ou pas ? Et aussi, comment naviguer du local au national ? Comment, et pas

forcément sur tous les sujets, pourrait-on créer les conditions qui nous permettraient de mieux encore échanger, circuler, de réseau à réseau, du local au national...

### Philippe Berthelot

Là, tu balances un truc... je ne sais pas. C'est le truc qui tue, ça. Justement si on est venu vous voir c'est qu'a priori on n'a pas toutes les réponses, alors... (rires). Mais il est évident que nous devons essayer d'agréger un maximum d'éléments. Mais ça suppose qu'on ait des outils appropriés. Quand on parlait

Sur le terrain de l'observation et sur d'autres, comment on induit par nos propres outils d'autres modes de relations partenariales ? A un moment donné, on va devoir aller voir les collectivités territoriales et poser des relations contractuelles, par rapport à un travail, par rapport à un deal. Donc là il ne faut pas avoir peur de termes qui sont utilisés plus particulièrement dans le commerce et ailleurs...

d'objectivation des données, savoir de quoi on parle et de ce qu'on va présenter, quels outils on utilise qui vont être les moins onéreux possibles, et qui permettront le maximum de connaissances. Là on interpelle tout de suite les outils « nouvelles technologies ». On parle d'observations, est-ce que le terrain de l'observation qui est en train d'être approprié par les régions est un terrain qu'on leur laisse. C'est à dire est-ce qu'on va leur donner nos datas sur nos activités et on leur laissera le soin de décider pour nous. Ou est-ce qu'à un moment donné, on va pas poser des procédures qui sont permises par les nouvelles technologies, de partage de ces données mais c'est nous qui les gardons et c'est nous qui les analysons, et après on accepte de travailler ensemble, etc... Comment on induit par nos propres outils d'autres modes de relations partenariales ? Parce que là aussi on parle des collectivités publiques comme des subventionneurs. Il va falloir arrêter. A un moment donné, on va les voir, par rapport à une relation

contractuelle. Par rapport à un travail. Par rapport à un deal. Donc là il ne faut pas avoir peur de termes qui sont utilisés plus particulièrement dans le commerce et ailleurs, à un moment donné on pose des deals. Et c'est pas simplement « notre bon maître, notre seigneur, acceptez de nous donner le sous », quoi... C'est curatelle ou tutelle ? (rires)... Nous mêmes il va falloir qu'on se déconstruise un petit peu dans notre manière d'aborder les choses. Et ça ne veut pas dire pour autant qu'on va leur faire la guerre. Ça veut juste dire qu'on va se positionner sur des choses très concrètes.

Alors je sais pas si j'ai répondu parce que je peux pas répondre à ta question comme ça, Laurie, mais c'est évident que là on souhaiterait par des choses très simples, avec le CNAR-Culture, qu'on co-pilote... de commencer à poser des outils. Et après de voir comment on peut aller plus loin dans les représentations, dans les soutiens au niveau local comme au niveau national.

Mais c'est clair que ça passe par contre par une circulation de l'information qui soit hyper forte et dynamique.

### **Valérie Schneider**

C'est pas une conclusion... je représente les groupements d'employeurs en Midi-Pyrénées. Je vais pas vous en parler parce que vous allez en parler demain. Mais à ce titre là, je suis administrateur d'une structure en Midi-Pyrénées qui s'appelle la CRESS, la Chambre régionale de l'Economie Sociale et solidaire, qui existe dans vingt-deux régions. Et comme vous avez parlé de paritarisme et de négociations, c'est vrai que il faut l'avouer, dans toutes les régions il y a des CRES avec un S, et puis il y a des CRESS avec deux S. C'est-à-dire qu'il y a des chambres régionales de l'économie sociale, puis d'autres qui font chambres régionales de l'économie sociale et solidaire. Et en Midi-Pyrénées quand on la reconstruite y'a maintenant trois ans, on a tenu à ce qu'il y ait les deux S, qu'il y ait économie solidaire, et que ce quatrième collègue ait exactement le même poids, en terme de mandat que les trois autres. Du coup c'est moins facile. Mais c'est drôlement mieux. Et on a été surpris de la victoire qu'on a eu aux Prud'hommes, et là il va y avoir une nouvelle élection prud'homale, et il y a des gens au niveau de la CRESS, qui représentent tous les secteurs qui ont été élus. La CRESS de Midi-Pyrénées revendique d'être une chambre régionale, de devenir consulaire, c'est à dire en disant, y'a pas qu'une chambre de commerce, y'a pas qu'une chambre des métiers, chambre d'agriculture, mais il va y avoir aussi une chambre de l'économie sociale et solidaire, et donc là on rentre dans tout ce que vous avez décliné sur « est-ce qu'on y rentre, etc »... Là l'option elle a été de dire, on rentre, on va dans le bras de fer, on rentre dans le paritarisme, et on a envie de participer à ce débat là. Mais je comprends que tout le monde n'ait pas forcément envie de le faire. Mais là on le fait. Et donc s'il y a des acteurs en Midi-Pyrénées qui veulent en faire partie, il y a des élections régulièrement à la CRESS, il y a un quatrième collègue, moi je suis même prête parce que ça fait trois ans que j'y siége, à laisser ma place pour qu'il y ait des acteurs culturels qui rentrent. Et je serais très étonnée, la présidente actuelle de la CRESS est quelqu'un qui est issue du mouvement des SCOP, je serais très étonnée que des acteurs culturels qui ont envie d'être dans cette dynamique là bien sûr, soient mal reçus.

### **Philippe Berthelot**

Bien, là on est en plein dans le débat « pôle, pas pôle », qu'on voit dans nos secteurs plus musiques actuelles... C'est vrai qu'il y a dans d'autres domaines d'activité, des chambres consulaires. Lipietz n'a pas préconisé la SCIC, il a surtout préconisé des modalités de ce type, aussi. Et je pense que c'est « quel mode d'organisation on met en place » pour que les acteurs soient en relation, mais responsabilisés, et en responsabilisation d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils fassent vraiment un boulot par eux-mêmes et qu'ensuite ils aient des interlocuteurs. Les chambres consulaires c'est ça. Donc là je pense qu'il y a à creuser. Bon il faut faire une conclusion. Moi je remercie tout le monde d'être venus, de l'initiative du Couac et puis de la rapidité d'exécution, puisque

c'était tout de même pas évident, ça s'est décidé, voilà, il y a un mois... On va boire un coup ?

### Laurie Blazy

Merci Philippe, merci Bruno, merci Shirley, merci Arthur, merci Gwennaëlle, merci à tous et donc la suite, à partir de maintenant, ça se déroule sous le chapiteau jaune... avec un cabaret ciné-guinguette, projections de films, moyens, courts-métrages, et intermèdes artistiques, je vous invite à faire le tour de la Grainerie par l'extérieur pour re-renter par l'espace chapiteau et bien entendu, Philippe, on peut boire un coup là-bas !!!

## COUAC - COLLECTIF URGENCE D'ACTEURS CULTURELS

12 rue Ferdinand Lassalle - 31200 Toulouse | Tél.: + 33 (0)5 61 22 95 41

E-mail : [contact@couac.org](mailto:contact@couac.org) | Site web : <http://couac.org>



Retrouvez ces actes ainsi que la synthèse de la rencontre du samedi 7 octobre 2006 organisée par le Couac et l'Institut des Villes « *Economie et Nouveaux Territoires de l'Art* » sur le site de l'événement, espace ressource sur la thématique « économie et culture » :

<http://octobre.couac.org>

Le Couac remercie l'ensemble des intervenants en tribune qui ont bien voulu apporter leur concours et donner leur accord pour la diffusion de ces actes.

Merci aussi à l'équipe technique de La Grainerie et à Pierre-Jean pour leur disponibilité et leur appui pour l'enregistrement des rencontres professionnelles.

Ressources en ligne sur <http://octobre.couac.org>